

Joseph Joûbert

---

LES

# ROIS ANGEVINS

A FONTEVRAULT

---



EXTRAIT DE LA REVUE DE L'ANJOU



Bibliothèque Maison de l'Orient



158342

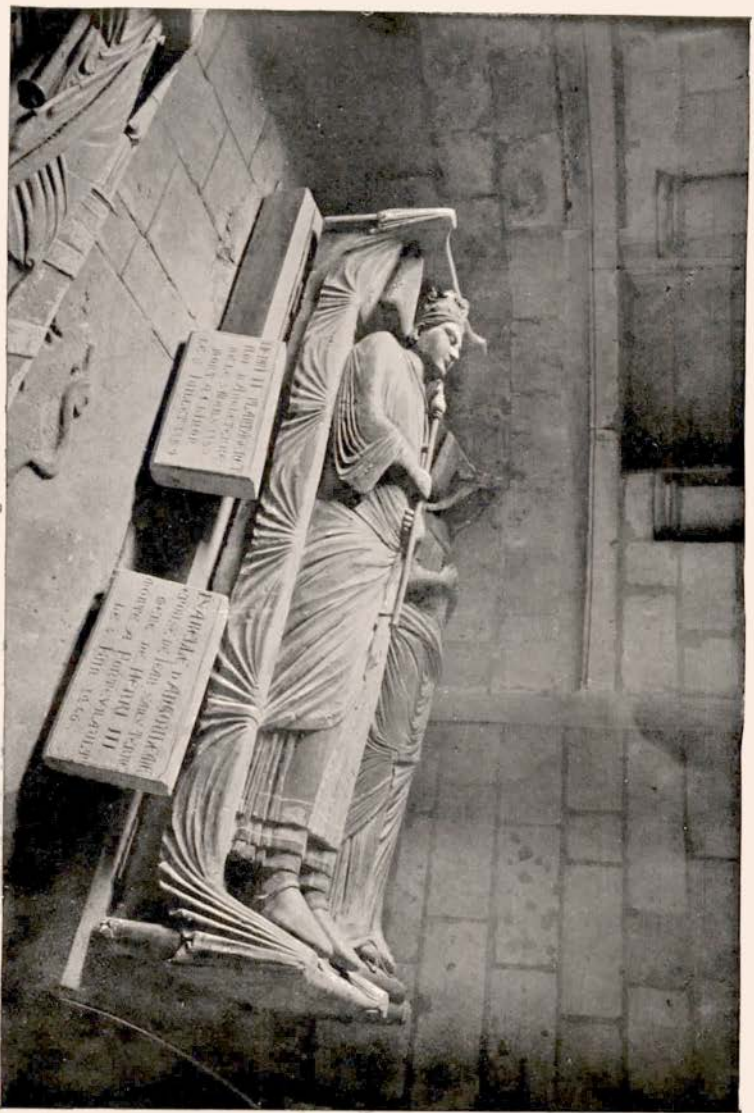
ANGERS

GERMAIN & G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

—  
1903





Fr. VOELCKER, phot., Saumur

TOMBEAUX DE HENRI II ET D'ISABELLE D'ANGOULÊME

# LES ROIS ANGEVINS

## A FONTEVRAULT

---

« Nommer Fontevrault, a dit M. Louis Lacour, dans un  
« brillant article publié dans l'ouvrage du baron de Vismes,  
« *Le Maine et l'Anjou*, c'est parler d'une des plus illustres  
« et des plus singulières congrégations religieuses qui  
« aient jamais existé et tout ensemble de Robert d'Arbris-  
« sel, son fondateur, un inspiré de la Providence, sans  
« lequel tous ces magnifiques bâtiments, cette superbe  
« cathédrale feraient place à d'épaisses bruyères et à une  
« solitude dont les échos, au lieu d'avoir répété pendant  
« tant de siècles des cantiques sacrés, n'eussent redit que  
« les cris des oiseaux de proie. » — Et plus loin, l'écrivain  
d'ajouter avec raison : « Ce qui sera l'éternelle gloire de  
« Fontevrault, *aux yeux surtout de nos voisins d'Outre-*  
« *Manche*, c'est d'avoir été le dernier asile des rois d'An-  
« gleterre, comtes d'Anjou, c'est de s'être attiré le beau  
« titre de *Saint-Denis des Plantagenets*. »

Cette pompeuse expression, que nombre d'écrivains ont appliquée avec complaisance au dernier lieu de repos des monarques angevins, n'est pas absolument juste, comme l'a fait remarquer M. Louis Courajod<sup>1</sup>. « Tous les Planta-  
« genets, dit cet auteur, ne reposèrent pas dans le monas-  
« tère. Les corps de six princes de cette Maison y furent  
« seulement déposés. »

<sup>1</sup> *Les sépultures des Plantagenets à Fontevrault*, par Louis Courajod (*Gazette des Beaux-Arts*, année 1867, p. 536).

Personnages historiques bien curieux, ajouterons-nous, que ces premiers Plantagenets, dont les uns, figures d'une singulière grandeur, restées comme vivantes dans la mémoire des peuples, se détachent du tableau des siècles avec un vigoureux relief, tandis que les autres, de second plan, aux traits moins accentués, que la brume des âges a presque voilés, ont laissé un souvenir estompé, qui n'a guère survécu que dans les travaux des érudits. N'est-il pas digne de remarque que la main sacrilège de la Révolution ait brisé, dans ses fureurs aveugles, les images de pierre des *priants*, du malheureux Raymond et de sa mère Jeanne, personnages secondaires, tandis qu'elle épargnait, par un bonheur providentiel, les *gisants*, statues de ces monarques célèbres, tels que Henri II et surtout Richard-Cœur-de-Lion, ce superbe Paladin, dont les magnifiques exploits, comme illuminés par les feux de l'Orient, ont fait oublier l'ingratitude filiale et les criminelles révoltes et dont le nom, auréolé par la poésie et la touchante légende de Blondel, retentit encore à travers les vallées et les monts de la Palestine comme une éclatante fanfare de gloire ?

Tous ces princes turbulents, impérieux, menèrent une existence agitée, souvent bouleversée par les orages domestiques, tantôt illustrée par de glorieux succès, tantôt assombrie par d'humiliants revers. Rois ou reines, que dominaient de violentes passions, qu'entraînaient aux excès ou aux vengeances l'insatiable ambition, l'ardeur bouillante du sang, les amours déréglées, scandalisant leurs cours et leurs peuples par les dissensions familiales, les luttes indignes de fils à père, d'épouse à mari, par le désordre impudique de mœurs dissolues.

Puis soudain la grâce touchait ces croyants, et leurs sujets, émus, les voyaient alors courir à la croisade avec une généreuse impétuosité, enflammés d'une héroïque vaillance se ruer aux combats contre les Infidèles, ou bien, dans un élan de sublime sacrifice, déposer la couronne

pour prendre le voile, échanger le brocart pour le cilice, les festins pour le jeûne, la cour pour le cloître, enfin, par leur piété exemplaire édifiant le monde, expier une vie criminelle par l'austérité et la pénitence!

Bien des auteurs en France ont écrit sur la célèbre abbaye fondée par Robert d'Arbrissel, « une de ces grandes « figures historiques autour desquelles se groupe toute une « époque<sup>1</sup> » — Robert d'Arbrissel, « qui avait ému le « monde par ses prédications et demeura comme un de ces « phares, auxquels le navigateur demande une route « exempte d'écueils pour gagner le port<sup>2</sup> ».

Sans parler des ouvrages classiques, tels que l'*Histoire de l'Ordre de Fontevraud*, de Nicquet (Paris, 1642)<sup>3</sup>; la *Monarchie française*, de Montfaucon (1730)<sup>4</sup>; les *Recherches historiques sur quelques monuments anciens de l'Abbaye de Fontevrauld*, par Bodin (Saumur, 1810)<sup>5</sup>; la vaste et trop confuse compilation d'Édouard<sup>6</sup>, *Fontevraud et ses monuments* (Paris, 1873), on peut citer :

<sup>1</sup> *La vie des Saints personnages de l'Anjou*, par dom François Chamard (t. II, p. 1 — XII<sup>e</sup> siècle).

<sup>2</sup> *Deuxième lettre sur Fontevrauld*, par N. Planchenaault (*Revue de l'Anjou*, avril 1868).

<sup>3</sup> Nicquet ou Niquet (Honorat), écrivain et jésuite français, né à Avignon, 1585, mort à Rouen, 1667; il fut censeur des livres et théologien du prévôt général à Rome.

<sup>4</sup> Dom Bernard de Montfaucon, savant bénédictin français, né au château de Soulage (Languedoc), 1655, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, à Paris, 1741. Son ouvrage est intitulé : *Monuments de la Monarchie française, avec les figures de chaque règne* (Paris, 1729-1733, 5 vol. in-fol).

<sup>5</sup> Jean-François Bodin, administrateur et historien, né à Angers, le 26 septembre 1766, mort le 5 février 1829, député de Saumur en 1820. — « Quoique vieux déjà de plus d'un demi-siècle, écrivait en 1874 M. Célestin Port, dans son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* (t. I, p. 379), les ouvrages « historiques de Bodin sont encore aujourd'hui les récits les plus sincères et les plus abondants de l'histoire d'Anjou. Une *Lettre de M. Ely Johanneau sur la Tour d'Evrauld à Fontevrauld*, publiée en 1810, « s'est transformée en un mémoire sous le titre nouveau de *Recherches historiques sur quelques monuments anciens et modernes de l'arrondissement de Saumur* et devenait, deux ans plus tard, *Les Recherches historiques sur Saumur et le Haut-Anjou* (1812-1815).

<sup>6</sup> Pseudonyme d'Armand Biron.

l'Abbaye de Fontevraud (Angers, 1866), par Malifaud ; la belle étude de M. Louis Coujarod dans la *Gazette des Beaux-Arts*<sup>1</sup> (décembre 1867) ; l'*Histoire des ordres monastiques*, par Hélyot<sup>2</sup> ; de très intéressants articles publiés par la *Revue de l'Anjou* en 1868-69, sous le titre de *Lettres sur Fontevrauld* et sous la signature de M. N. Planchenault. Rappelons, en outre, que dans cette même revue, en 1854 (1<sup>er</sup> trimestre), M. P. Marchegay avait mis en lumière les très curieuses notices de P.-J. Dulaure, *Description des principaux lieux de France, contenant des détails descriptifs et historiques sur les provinces, villes, bourgs, monastères, châteaux*, etc. (Paris, 1788-89), manuscrit découvert par M. Taillandier, avocat à la Cour de Cassation, et dont les renseignements précis sur les tombes royales en question ont d'autant plus de valeur qu'ils proviennent d'un écrivain impartial, « ayant vu et décrit par lui-même, comme l'observe M. Marchegay, à la veille pour ainsi dire de leur destruction, les précieux mausolées qui ont fait donner à Fontevrauld le titre de *Saint-Denis des Plantagenets* ».

Enfin, en 1876, M. G. d'Espinay a publié aussi dans la *Revue de l'Anjou* (4<sup>e</sup> s., t. XVII), des savantes *Notices archéologiques* d'un haut intérêt sur l'Abbaye de Fontevrauld.

Dans l'ensemble des travaux d'érudition relatifs à l'Abbaye créée par Robert d'Arbrissel et aux monuments funéraires qui en font la gloire l'Angleterre, il est juste de le reconnaître, peut également revendiquer sa large part.

De l'autre côté de la Manche on a le culte de la vieille et illustre dynastie des Plantagenets, que les historiens

<sup>1</sup> Article tiré à part en brochure sous le titre : *Les sépultures des Plantagenets à Fontevrauld* (1189-1867).

<sup>2</sup> Pierre Hélyot (1660-1716), religieux de Saint-François de la communauté de Picpus, a donné l'*Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires* (Paris, 1714-1721, 8 vol. in-4° ; les 3 derniers sont du P. Bullot). Cet ouvrage, justement estimé, a été plusieurs fois réimprimé, notamment dans la collection de l'abbé Migne, avec des additions de l'abbé Badiche, du clergé de Paris (4 vol. in-4°).

anglais aiment à appeler les *Rois Angevins*<sup>1</sup>, et de nombreux écrivains se sont plu à traiter ce sujet (pour ainsi dire *national*) des sépultures « angevines » de leurs rois à Fontevrault. Je me contenterai de nommer : Sandford, *Genealogical history of the Kings* (1677); Stothard, *Monumental effigies of Great Britain* (1816)<sup>2</sup>; Mrs Stothard, *Letters written during a tour through Normandy, Brittany and of other parts of France* (London 1820)<sup>3</sup>; Miss Norgate, *England under the Angevin Kings* (London, 1887); Miss Strickland, *Lives of the Queens of England* (London, 1851), etc., etc.<sup>4</sup>

Différents articles sur cette matière ont successivement paru dans des *magazines* de Londres, par exemple dans la *Saturday Review* de mars 1867, sous la signature de J.-R. Green. Enfin, la revue de Londres bien connue, *The Nineteenth Century*, a inséré dans son fascicule d'août 1902 une très remarquable étude, fortement documentée et très suggestive, intitulée *The last resting-place of our Angevin Kings*. « Le dernier lieu de repos de nos Rois Angevins, » et qui a pour auteur M. Cecil Hallett. Ancien étudiant de l'Université d'Oxford, *bachelor of Arts*,

<sup>1</sup> Il vient d'être édité à Londres un important ouvrage, intitulé *L'Empire angevin* ou « les trois règnes de Henri II, de Richard I<sup>er</sup> et de Jean », par sir James H. Ramsay, of Baff.

<sup>2</sup> Charles-Alfred Stothard, peintre anglais né à Londres, 1778, mort à Berre-Ferrers (Devonshire), 1821; auteur du magnifique ouvrage *Monumental effigies of Great Britain* (London, 1812-1823), dont les dernières livraisons ne furent publiées qu'après la mort de Stothard. Cette œuvre considérable, aussi utile au biographe qu'à l'historien, donne une connaissance exacte du costume en Angleterre depuis les premières périodes jusqu'au règne d'Henri VIII.

Stothard est aussi l'auteur d'une collection complète de remarquables dessins sur la fameuse tapisserie de Bayeux (la reine Mathilde).

<sup>3</sup> Ouvrage représentant des paysages et des antiquités, écrit par l'épouse de Stothard, qui accompagna son mari dans ses voyages en France. Les dessins qui ornent ces *Lettres* sont l'œuvre de Stothard même.

<sup>4</sup> Deux tombes des Plantagenets à Fontevrault sont décrites dans le grand ouvrage *Sepulchral monuments in Great Britain*, London, 1786 (t. I<sup>er</sup>, I<sup>re</sup> partie).

cet écrivain distingué compte déjà à son actif des travaux très consciencieux d'esthétique, tels que *La cathédrale de Ripon* (comté d'York), *l'Histoire de la musique sacrée en Angleterre*, la *Description de la cathédrale de Southwell* (comté de Nottingham), ces deux derniers articles parus, le premier, dans la revue *The family Churchmann*, et, le second, dans la *Revue d'Architecture*. Ajoutons que M. Cecil Hallett, qui a une grande admiration pour Fontevrault, a donné, à la suite de sa visite à l'abbaye instituée par Robert d'Arbrissel, une autre étude fort savante et accompagnée de belles illustrations sur « l'Architecture de l'Abbaye de Fontevrault » et qui a été publiée dans la *Revue d'Architecture* de Londres.

Il m'a semblé curieux de voir comment des esprits cultivés et adonnés à l'histoire ou aux arts comprennent en Angleterre cette question complexe des tombes des Plantagenets à Fontevrault, qui se présente sous un triple aspect historique, archéologique et politique; c'est pourquoi j'ai traduit l'article de M. Hallett, en l'accompagnant de notes explicatives, et j'espère que le travail consciencieux de cet archéologue offrira un réel intérêt aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou*, dont je réclame la bienveillante indulgence pour une traduction trop imparfaite.

Après un court préambule sur la petite ville de Fontevrault et les formalités auxquelles doit se soumettre le touriste pour être admis dans l'église abbatiale, qu'il décrit rapidement, M. Cecil Hallett entre dans le vif du sujet.

« Pour les visiteurs anglais, dit-il, l'architecture générale du monument, quelque digne d'attention qu'elle soit, « comptera pour peu en comparaison d'une certaine petite « chapelle, ouvrant sur le côté est du transept sud, où la « lumière filtre à travers les fenêtres de l'abside sur quatre « statues imposantes, qui dorment l'une à côté de l'autre « derrière une grille de fer, avec leurs pieds tournés vers « l'ouest. Elles sont royalement vêtues et couronnées ;

« elles portent les traces de couleurs autrefois magnifiques,  
« et on peut lire à leurs pieds ces noms en caractères  
« modernes et dans l'ordre suivant, du nord au sud :

« Éléonore de Guyenne (plus connue en Angleterre  
« comme Éléonore d'Aquitaine), reine d'Angleterre,  
« épouse de Henri II; puis Henri II, roi d'Angleterre;  
« ensuite Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre; enfin  
« Isabelle d'Angoulême, reine d'Angleterre, épouse de  
« Jean « Sans-Terre. »

« La vue des restes ou témoins d'une illustre dynastie  
« d'Angleterre dans une chapelle de prison d'une petite  
« ville de province du centre de la France suggère de  
« curieuses réflexions.

« Comment se fait-il que ces souverains aient été  
« enterrés à Fontevrault<sup>1</sup>? Quelle a été la pompe de leurs  
« obsèques? Comment quatre statues de rois ou de reines  
« ont-elles pu échapper aux fureurs de la Grande Révo-  
« lution? Pourquoi ont-elles été ainsi reléguées dans un  
« coin, avec leurs pieds tournés vers l'ouest?

« Les Rois *angevins*, ne l'oublions pas, étaient des  
« souverains *essentiellement continentaux*. Leur domi-  
« nation dans la France occidentale s'étendait de la  
« Manche aux Pyrénées et, à leurs yeux — même à ceux  
« de Henri II — l'Angleterre n'était guère qu'une source  
« de revenus — de revenus qui pouvaient être dépensés  
« pour leurs ambitions du dehors. Qu'ils aient été  
« ensevelis en terre *française*, et en particulier en Anjou,  
« province dont ils étaient les comtes héréditaires, ce n'est

<sup>1</sup> « Beaucoup d'autres princes avaient été enterrés dans cette  
« même église, mais leurs tombeaux ne portaient pas d'effigies; on  
« cite : Mathilde de Bourbon; Mathilde de Nevers; Sibylle de Cons-  
« tantinople; Mathilde, fille de Thibault, comte de Chartres et de  
« Champagne; Agathe, nièce de Thibault, etc. » — *Notices archéolo-  
giques — l'Abbaye de Fontevrault*, par d'Espinay (*Revue de l'Anjou*,  
septembre-octobre 1876, p. 123). — Il y avait aussi (avec une ins-  
cription) le tombeau de Foulques, comte d'Anjou, puis roi de Jérusa-  
lem.

« pas surprenant. Les raisons pour lesquelles cet honneur  
« a été spécialement conféré à Fontevrault sont liées à  
« l'histoire même du monastère. Le fondateur fut Robert  
« d'Arbrissel<sup>1</sup>, un prédicateur d'une *puissance* extraordi-  
« naire<sup>2</sup> qui, à la fin du xi<sup>e</sup> siècle, avait réuni autour de  
« lui plusieurs milliers de pieuses personnes ou bien con-  
« verti des gens des deux sexes; et ce fut probablement  
« vers 1098 ou 1099 que ces foules se fixèrent dans la  
« grande forêt de Fontevrault ou de Fontevraud (suivant  
« l'orthographe plus ancienne<sup>3</sup>), qui est encore marquée  
« sur les cartes. De cet établissement<sup>4</sup> sortit un double  
« monastère<sup>5</sup> fondé, comme les maisons de l'Ordre de  
« Sempringham, à la fois pour les moines et pour les

<sup>1</sup> Robert d'Arbrissel, né vers 1047 au village d'Arbrissel, pays de Rennes, mort le 25 février 1117 à Orsan (Berry), fondateur en 1099 de l'Ordre de Fontevraud, fut docteur de l'Université de Paris, archiprêtre de Rennes et prédicateur de la première croisade. Il avait enseigné, pendant deux ou trois ans, la théologie à l'école épiscopale d'Angers où, l'ayant entendu prêcher en 1096, le pape Urbain II, émerveillé de son éloquence entraînant, le nomma « missionnaire » et prédicateur apostolique dans toute la chrétienté ».

<sup>2</sup> « Au-dessus de ces 3 à 4.000 existences qui, dès le début de l'œuvre, furent jetées par Robert au creuset de Fontevrault, pour les séparer de l'alliage du siècle, le fondateur se révéla avec toute la *puissance* de son âme chrétienne et évangélique. » — N. Planchenault, *Deuxième lettre sur Fontevrault* (*Revue de l'Anjou*, tome II, p. 306; année 1868).

<sup>3</sup> « *Frontevaux*, xvii<sup>e</sup> siècle. — C'est la forme qu'emploie toujours « Ménage. « C'est ainsi qu'il faut parler, dit-il, nonobstant l'origine... « et il y a déjà longtemps que cette prononciation est en usage « (*Histoire de Sablé*). — Fontevrault (Ann. et Postes). — Cette orthographe, usitée dès le xvi<sup>e</sup> siècle, est devenue d'usage officiel, sans aucune raison. » — C. Port, ouvrage déjà cité, t. II, p. 167.

<sup>4</sup> L'Ordre était réparti en 4 provinces : France, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, comptant respectivement 15, 14, 15 et 13 prieurés.

<sup>5</sup> « La Maison fut bientôt enrichie par les nombreuses donations « des rois et des seigneurs. Les papes sanctionnèrent l'œuvre de « Robert et lui accordèrent tous les privilèges ecclésiastiques. — Bulles et diplômes du pape Pascal II, en l'an 1105; — du même en 1113; « — de Calixte II, à Tours, en 1119; — d'Honorius III, en 1126; — « lettres de Gérard d'Angoulême, légat du Saint-Siège; — diplôme « de Pierre, évêque de Poitiers. » — *Notices archéologiques, l'Abbaye de Fontevrault*, par d'Espinay, conseiller à la cour d'appel d'Angers (*Revue de l'Anjou*, septembre-octobre 1876).

« religieuses, les premiers observant certainement et les  
« secondes probablement la règle bénédictine.

« Un trait remarquable dans la constitution monacale  
« fut ce fait que l'autorité suprême sur les moines comme  
« sur les sœurs était attribuée à l'Abbesse<sup>1</sup>. Bien que  
« bénédictine dans les principes essentiels, la Maison,  
« d'après certaines particularités dans la Règle, fut connue  
« par la suite comme le centre d'un ordre distinct, dit de  
« Fontevrault. Elle devint, avec le temps « une des Maisons  
« religieuses de l'Ouest<sup>2</sup> les plus nobles et les plus riches,  
« et son Abbesse était quelquefois une princesse de  
« France<sup>3</sup>. Ses relations avec les comtes d'Anjou com-  
« mencèrent de bonne heure. A ses débuts le monastère  
« eut un puissant soutien dans Foulques V, et on a pensé  
« qu'une partie de l'église avait été bâtie à ses frais. Sa  
« fille Mathilde<sup>4</sup> devint une des religieuses et, lorsque

<sup>1</sup> Cette suprématie de la femme fut adoptée en l'honneur de la mère du Christ, à laquelle la grande église fut dédiée. L'Abbesse reçut l'anneau et la crosse du commandement. On ne se fit pas faute de railler les Fontevristes de ce que leur royaume était tombé en quenouille, ce à quoi ils répondaient que le royaume des cieux y est aussi tombé puisque l'Eglise a donné à la Sainte Vierge le titre de *Reine des Cieux* et de *Reine des Anges*. — La première Abbesse fut Pétronille de Chemillé (1114-1149), à laquelle le fondateur remit lui-même la crosse, insigne de ses pouvoirs.

<sup>2</sup> « Dans l'ordre des idées religieuses et de la hiérarchie catholique  
« Fontevrault relevait directement du Souverain Pontife; ainsi le  
« déclare la bulle du pape Pascal II, renouvelée par ses successeurs.  
« Dans l'ordre politique, qui était la Féodalité, Fontevrault ne relevait  
« que du Roi. » N. Planchenault, *idem* p. 307.

<sup>3</sup> « Parmi les abesses on compte jusqu'à seize princesses, dont cinq  
« de la Maison royale de Bourbon. » Edouard, *Fontevrault et ses monu-  
ments*, préface, p. x. — « Depuis le xvi<sup>e</sup> siècle surtout, les Abbesses  
« formèrent comme un centre d'élégance et comme une académie  
« de la grande noblesse française. — Louis XV, en faisant élever ses  
« filles, Mesdames de France, à Fontevrault, porta à son apogée le  
« renom de la royale abbaye. » — *Un Prieuré de Fontevrault au  
XIX<sup>e</sup> siècle — Sainte-Marie de Fontevrault de Chemillé (1805-1897)*,  
par l'abbé G. Chalubert, aumônier du Bon-Pasteur d'Angers, 1897.

<sup>4</sup> Mathilde d'Anjou, deuxième abbesse en 1149, morte en 1155.  
« Angélique figure, dit M. Planchenault, qui embellit la cour du duc  
« Foulques V de l'éclat de sa beauté et de sa science. » Elle avait  
été fiancée, à 11 ans, au petit-fils de Richard-le-Conquérant.

« Foulques accepta la couronne de Jérusalem, ce fut à  
« Fontevrault qu'il eut une dernière entrevue avec ses  
« enfants, parmi lesquels se trouvait Geoffroy Plantagenet.  
« Mathilde, qui était ainsi la tante de Henri II d'Angleterre,  
« devint la seconde Abbesse. De Henri lui-même le monas-  
« tère reçut beaucoup de bienfaits<sup>1</sup>, parmi lesquels ses  
« dons des Ponts-de-Cé<sup>2</sup> bien connus, près d'Angers, et ceux  
« du couvent d'Amesbury<sup>3</sup>, dans le Wiltshire, se font  
« remarquer au premier chef. Sa fille Jeanne fut élevée à  
« Fontevrault, et peut-être son fils Jean y resta-t-il quelque  
« temps. L'abbaye était au moins définitivement rattachée  
« aux Plantagenets au temps de la mort de Henri II. Cet

<sup>1</sup> « La richesse et la splendeur de Fontevrault provenaient de la  
« libéralité des princes *angevins* et de leur prédilection pour l'abbaye ;  
« Geoffroy Plantagenet et Mathilde la comblèrent de biens. Quand  
« la dynastie *angevine* alla s'asseoir sur le trône d'Angleterre, elle  
« n'oublia pas le monastère privilégié. » Louis Courajod, *Les sépultures des Plantagenets à Fontevrault*, p. 1.

<sup>2</sup> Consulter sur cette intéressante question les pages consacrées à ce sujet par M. l'abbé A. Bretaudeau, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, dans son *Histoire des Ponts-de-Cé*, publiée dans les *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, t. IV, année 1901, p. 40, 41, 43 et 44. — *Fondation de Fontevrault. — Donation de Foulques aux Religieux. — Donation de Henri II. — Les Fontevristes perdent le péage des ponts.*

<sup>3</sup> Amesbury ou Ambresbury, coquet bourg du Wiltshire, d'un millier d'habitants, dans la fertile vallée de l'Avon supérieur. Cette localité, de haute antiquité, tirerait son nom d'Aurelius Ambrosius, roi des Bretons au VI<sup>e</sup> siècle; d'après le D<sup>r</sup> Guest, Amesbury devrait être identifié avec le grand monastère fondé par les Gallois au début de l'ère chrétienne. Vers 980 un couvent de Bénédictines y fut créé par la reine Elfrida, en expiation du meurtre de son beau-fils Edouard au château de Corfe. En 1177, Henri II expulsa les religieuses qui n'observaient plus guère la règle de leur ordre et fit don du couvent au monastère de Fontevrault, qui envoya à Amesbury une prieure et vingt-quatre nonnes. La nouvelle fondation, comblée par la faveur des souverains, crut rapidement en splendeur et devint la retraite privilégiée des dames de noble lignage ou des princesses de sang royal. Eléonore de Bretagne, fille de Geoffroy Plantagenet, y prit le voile et y fut enterrée; de même Marie, fille d'Edouard I (1285); Eléonore, épouse d'Henri III, y mourut en 1292. La dernière Abbesse fut Florence Bormewe; fermé sous Henri VIII, lors de la Réformation, ce couvent devint la propriété du duc d'Hertford, connu plus tard sous le nom du protecteur Somerset, frère de Jeanne Seymour, troisième épouse d'Henri VIII, personnage historique, qui pendant la jeunesse de ce souverain accapara toute l'autorité, puis tomba en disgrâce et fut décapité en 1552.

« événement eut lieu en 1189 dans son cher château de  
« Chinon, seulement à 9 milles de distance, et pour la  
« sépulture du roi<sup>1</sup> Fontevrault fut aussitôt désigné et par  
« les souvenirs se rattachant au défunt et à cause de la  
« proximité, car à une époque aussi troublée il était pru-  
« dent de ne pas transporter le corps du défunt à une trop  
« grande distance — pas même aussi loin que l'église de  
« Saint-Martin à Tours, qui aurait pu être regardée, avec  
« quelque raison, comme le mausolée des Comtes d'Anjou.  
« Même si cela avait été aisé, la sépulture en Angle-  
« terre n'aurait aucunement convenu. Notre pays ne pou-  
« vait guère revendiquer les restes d'un prince qui était  
« essentiellement un monarque *continental*<sup>2</sup>; en outre  
« aucune église spéciale en Angleterre n'avait depuis la  
« Conquête assumé le caractère d'un mausolée royal, les  
« rois normands ayant tous été ensevelis dans des endroits  
« différents. C'est donc à Fontevrault que la dépouille du  
« roi fut portée, avec autant de pompe qu'on pouvait en  
« improviser à la hâte, et ce fut dans le chœur de l'église  
« abbatiale que se passa, dit-on, cette terrible scène, lors-  
« qu'à l'apparition du rebelle Richard le corps du père

<sup>1</sup> Henri II *Plantagenet*, né au Mans 5 mars 1133, mort à Chinon 11 juillet 1189, fils de Geoffroy V, comte d'Anjou, et de Mahaut ou Mathilde, veuve de l'empereur Henri V et fille de Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre. Henri II Plantagenet fut successivement comte d'Anjou, duc de Guienne, comte de Poitou et roi d'Angleterre. En mourant, il avait exprimé le vœu d'être inhumé dans l'abbaye de Fontevrault.

« Sa cour, a-t-on dit, était l'asile des savants de l'Europe. » —  
« Le nécrologe de Fontevrault, ajoute M. Godard-Faultrier, le  
« nomme le Salomon de son temps. »

« On lui doit à Angers les moulins des Treilles, l'église et le ma-  
« gnifique hôtel Saint-Jean, modèle du style auquel il a donné son  
« nom et qu'il a doté de la terre de Désert, dans l'île de Chalennes,  
« possédée encore par les Hospices. Il prolongea la levée de la  
« Loire jusqu'à Sorges et la répara dans sa partie d'amont. » *Chro-  
nique d'Anjou*.

<sup>2</sup> « Les premiers rois (les Plantagenets), qui restèrent si longtemps  
« attachés à l'Anjou, continuèrent les traditions de générosité de leur  
« famille et, après avoir de plus en plus enrichi l'abbaye de leur  
« vivant lui donnèrent en mourant leurs corps à garder. » Louis  
Courajod, déjà cité, p. 537.

« commença de perdre du sang par les narines. Les liens  
« entre Fontevrault et les Plantagenets, resserrés par le  
« fait de la sépulture de Henri II, furent encore rendus  
« plus étroits par une série d'événements se continuant  
« à travers le XIV<sup>e</sup> siècle.

« On a dit que Richard I<sup>er</sup> visita le monastère avant  
« de partir pour la croisade, qu'il attribua sa délivrance de  
« captivité aux prières des religieuses, qu'il offrit en per-  
« sonne plus tard à leur église certaines reliques rap-  
« portées de Palestine et que ce fut sur son vœu exprimé  
« que ses obsèques eurent lieu à Fontevrault en 1199. Peu  
« de temps après ses funérailles se tint dans l'église cette  
« fameuse entrevue entre son successeur et saint Hugh de  
« Lincoln, dont Froude dans ses *Courtes Études (Un*  
« *Évêque du XII<sup>e</sup> siècle)* a donné une description si  
« frappante; et ce n'était pas peut-être la dernière fois que  
« le Saint et le Roi devaient se rencontrer près des  
« tombes de Richard et de Henri. La princesse Jeanne<sup>2</sup>,  
« qui était devenue successivement Reine de Sicile et  
« comtesse de Toulouse et qui avait pris le voile d'une  
« Fontevriste juste avant sa mort, fut ensevelie dans  
« l'église abbatiale la même année que son frère Richard  
« et en la présence, dit-on, de Hubert Walter, archevêque  
« de Canterbury. Là fut enterré, en 1250, le corps de son

<sup>1</sup> Richard I<sup>er</sup>, dit *Cœur-de-Lion*, deuxième fils de Henri II et d'Éléonore de Guienne, né à Oxford en 1157, mort de la blessure d'une flèche à l'attaque du château de Chalus (Limousin), le 6 avril 1199, célèbre surtout par son courage, sa participation à la 3<sup>e</sup> croisade avec Philippe-Auguste et l'empereur Frédéric Barberousse et par sa lutte en Palestine contre le sultan Saladin. « Richard, dit M. Godard-« Faultrier, intrépide à l'attaque, habile dans ses plans de bataille, « fut également propre à la poésie, administrateur sévère et judi-« cieux, habile politique non moins que vaillant guerrier. Il aima les « Lettres et les cultiva pour ainsi dire au milieu des combats. » (*L'Anjou et ses Monuments*. — *Comtes Plantagenets*, ch. xx, t. II).

<sup>2</sup> Jeanne d'Angleterre, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Guyenne, née en 1165, morte à Rouen, 27 septembre 1199, mariée en premières noces à Guillaume, roi de Sicile, et, devenue veuve, en secondes noces à Raymond VI, comte de Toulouse.

« fils Raymond VII, comte de Toulouse<sup>1</sup>, et là aussi, croit-on, fut apporté le cœur de la fille de Richard, Béatrice.

« La reine Éléonore<sup>2</sup>, la veuve de Henri II, fut une grande bienfaitrice pour l'abbaye et on prétend qu'elle fit rebâtir le mur de clôture. Elle se trouva là en 1199, lorsqu'elle fut appelée au lit de mort de Richard à Chaluz, et de nouveau en 1200, alors que son séjour au monastère paraît avoir duré deux années. On a dit qu'en 1202 elle prit le voile et, bien qu'elle mourut vraisemblablement ailleurs, elle fut ensevelie à Fontevrault, en 1204<sup>3</sup>.

« La perte de l'Anjou éprouvée par le roi Jean<sup>4</sup> cette

<sup>1</sup> Raymond VII, comte de Toulouse, fils de Raymond VI et de Jeanne d'Angleterre, né à Beaucaire, en 1197, mort le 27 septembre 1249, au moment de partir pour la croisade.

Son testament disait : « Nous choisissons avant tout, pour lieu de notre sépulture, le monastère de Fontevrault, où repose déjà le roi Henri d'Angleterre, notre aïeul, et le roi Richard, notre oncle, et la reine Jeanne, notre mère, et nous voulons être placé à ses pieds. »

<sup>2</sup> Aliénor ou Éléonore de Guienne, née en 1122, morte religieuse et inhumée à Fontevrault, 31 mai 1204, fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine, et d'Éléonore de Châtellerauld, d'abord mariée à Louis VII le jeune, roi de France, répudiée par ce prince à cause de ses scandales, en 1152, et mariée ensuite à Henri, alors duc de Normandie et futur roi d'Angleterre.

<sup>3</sup> L'épithaphe sur le monument élevé à la mémoire d'Éléonore d'Aquitaine était des plus élogieuses : « Le 6 des kalendes de juin, quitta le siècle M<sup>me</sup> Aliénor, duchesse d'Aquitaine. Elle illustra le monde et releva la noblesse de sa race par ses actions, l'enrichit de sa grâce, l'orna des fleurs de sa vertu. Par l'incomparable honneur de sa probité elle fut supérieure à presque toutes les reines du monde. »

<sup>4</sup> Jean *Sans Terre* (ainsi nommé parce que son père avait partagé tous ses domaines entre ses aînés), dernier fils de Henri II et d'Éléonore d'Aquitaine, né à Oxford, 24 décembre 1167, mort à Newark, 19 octobre 1216, roi d'Angleterre 27 mai 1199, marié en 1189 à Alice de Gloucester qu'il répudia pour épouser Isabelle d'Angoulême, âgée de douze ans, qu'il avait enlevée. Consulter pour le règne de ce monarque, qui a laissé une triste renommée, le savant ouvrage de Miss Norgate, *John Lackland* (Londres 1902), dont M. l'abbé Marchand, professeur à l'Université catholique d'Angers, a donné, sous le titre *Le dernier Plantagenet comte d'Anjou*, un très intéressant compte rendu dans une séance de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts* de notre ville (mai 1903). « Son manque absolu de grandeur et de générosité, a dit le distingué historien notre compatriote en parlant de Jean Sans-Terre, sa fourberie et le mépris de la foi jurée, sa violence brutale, sa rapacité et sa glotonnerie excitent l'aver-

« année-là ne semble pas avoir aucunement altéré les rela-  
« tions entre l'abbaye angevine et les rois anglais. La  
« onzième Abbesse, Adèle de Bretagne<sup>1</sup>, passe pour avoir  
« appartenu à la cour de Henri III et avoir été préparée à  
« son noviciat à Amesbury. En 1246 Fontevrault fut  
« témoin de la mort et des obsèques de la reine Isabelle  
« d'Angoulême<sup>2</sup>, épouse du roi Jean, qui s'était retirée là  
« quelque temps auparavant et y aurait, dit-on, pris le  
« voile. En 1254, le monastère fut visité par Henri III, et  
« on prétend qu'en 1274 Édouard I<sup>er</sup> se trouva là, à son  
« retour de la croisade, et qu'il était présent dans l'église  
« à l'inauguration d'un réceptacle pour le cœur du roi  
« Jean, dont le vœu que cette partie de son corps reposât à  
« Fontevrault avait été, pour des raisons inconnues,  
« négligé jusque-là. Édouard passe aussi pour avoir per-  
« suadé à la treizième Abbesse, Jeanne de Dreux<sup>3</sup>, de se  
« retirer en Angleterre et de gouverner l'Ordre en demeu-  
« rant à Amesbury. Dans ce dernier couvent entra, comme  
« on le sait, la mère d'Édouard, Éléonore de Provence,  
« qui fut peut-être la troisième reine d'Angleterre et le  
« quatrième membre de la famille royale à prendre le  
« voile de Fontevriste ». Ce fut, dit-on, Marguerite de  
« Pocey<sup>4</sup>, quinzième Abbesse de Fontevrault, qui lui fit  
« prononcer ses derniers vœux ; cette princesse avait été

« sion. » Ses crimes et ses débauches l'avaient rendu odieux à ses  
sujets, qui lui arrachèrent en 1215 la *Grande Charte*, restée encore  
le fondement de la Constitution anglaise.

<sup>1</sup> Adèle de Bretagne, abbesse en 1207, morte en 1216.

<sup>2</sup> Isabelle ou Elizabeth d'Angoulême, reine d'Angleterre, puis com-  
tesse de la Marche, fille d' Aimar I, comte d'Angoulême, et d'Alix de  
Courtenay, fiancée à Hugues IX, comte de la Marche, mariée en  
premières noces en 1189 à Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, puis,  
devenue veuve, à Hugues X, dit *le Brun*, fils de son premier fiancé,  
1220; Jean Sans-Terre l'avait fait enfermer à partir de 1214 à Glou-  
cester; elle mourut à Fontevrault le 4 juin 1246, après y avoir pris  
le voile.

<sup>3</sup> Jeanne de Dreux ou de Brenne, abbesse en 1265, morte en 1276.

<sup>4</sup> Marguerite de Pocé, abbesse en 1284, morte en 1304.

« incitée par Édouard à traverser la Manche dans le but  
« d'étendre l'Ordre, qui, en dehors d'Amesbury, possédait  
« en Angleterre plusieurs branches. Cette abbesse, sur le  
« désir d'Édouard, rapporta à Fontevrault, avec elle, le  
« cœur d'Henri III, que ce roi avait promis au monastère  
« en 1524.

« Il semblerait qu'il y ait eu une tradition en France,  
« d'après laquelle Éléonore de Provence serait morte à  
« Fontevrault et y aurait été enterrée, et, au temps où  
« l'Abbaye fut supprimée, il y avait une tradition d'après  
« laquelle l'église aurait jadis renfermé les statues d'Éléo-  
« nore et de Berengaria de Navarre, épouse de Richard <sup>1</sup>,  
« idées qui ont été adoptées imprudemment par l'écrivain  
« Édouard dans son ouvrage *Fontevrault et ses Monu-*  
« *ments*. L'évidence prouve cependant qu'Éléonore mourut  
« à Amesbury et y fut enterrée, que son cœur fut déposé  
« à Londres et que Berengaria fut inhumée à Espan, où  
« sa statue (maintenant au Mans) fut découverte par Sto-  
« thard en 1816. Qu'Éléonore de Provence ait visité Fon-  
« tevrault, il n'y a rien d'in vraisemblable; il est même  
« possible que des cénotaphes aient perpétué là le souvenir  
« des deux reines, ou bien, pour Berengaria, que son  
« cœur ait été déposé là et qu'au-dessus on ait élevé un  
« tombeau, précisément comme une tombe et une statue  
« furent érigées au-dessus du cœur de Richard à Rouen.  
« Fontevrault au moyen âge était apparemment riche en  
« cœurs de monarques <sup>2</sup>, que celui de Berengaria fût du

<sup>1</sup> « Richard avait épousé dans l'île de Chypre, en l'an 1191,  
« Berengaria ou Bérengère, fille de Sanche VI, roi de Navarre.  
« Elle reçut en domaine la petite ville de Segré et divers autres  
« fiefs en Anjou, que Jean lui contesta et dont elle jouit difficile-  
« ment. Bérengère fonda en 1229 l'abbaye de l'Epau, près le Mans. »  
— Godard-Faultrier, *l'Anjou et ses Monuments* (Comtes Plantage-  
nets), ch. x, p. 235.

<sup>2</sup> L'abbaye renfermait aussi le cœur de Jean-sans-Terre, inhumé  
à Westminster, et celui de Béatrix, fille de Richard Cœur-de-Lion.  
« Dans le même lieu git aussi le cœur de Henri III, roi d'Angle-  
« terre, ainsi que le corps de plusieurs autres personnes illustres,

« nombre ou non, et, d'après une version, le cœur  
« d'Édouard I<sup>er</sup> lui-même que l'on considère, en général,  
« comme ayant été destiné à la Terre-Sainte, aurait été  
« porté à Fontevrault par sa seconde femme Marguerite de  
« France et inhumé près de la tombe de Henri II, en pré-  
« sence d'Antoine Bek, évêque de Durham. L'abbaye et  
« ses dépendances eurent à souffrir pendant les guerres  
« d'Édouard III; cependant après ces guerres, la 22<sup>e</sup>  
« Abbesse, Blanche d'Harcourt <sup>1</sup>, pouvait amener  
« Charles VI à écrire à Richard II et à réclamer le paie-  
« ment arriéré des subsides « annuels et perpétuels »  
« accordés à l'Ordre par les souverains anglais, subsides  
« entraînant des droits sur le Trésor royal et sur les  
« revenus de Londres et de Winchester.

« Mais suffisamment a été dit pour montrer quel lien  
« étroit unissait Fontevrault et les Plantagenêts, sinon  
« pour justifier l'appellation qui a été donnée au monas-  
« tère de « Saint-Denis Anglais ».

« Les Princes, dit Bacon, sont comme des corps  
« célestes. Ils sont l'objet de beaucoup de vénération, mais  
« ils ne jouissent d'aucun repos. Les tombes royales de  
« Fontevrault ont eu aussi peu de repos que les souverains  
« dont elles perpétuent le souvenir, et beaucoup moins de  
« vénération qu'eux. Le premier trouble dont elles eurent  
« à souffrir se produisit pendant la visite de Henri III, qui,  
« trouvant que sa mère, la reine Isabelle, avait été  
« inhumée, d'après son propre désir, au milieu des simples  
« religieuses, décida que son corps serait transporté dans  
« l'église et au milieu des membres de sa Maison, sous  
« un tombeau monumental, dont la statue, existant  
« actuellement, est un témoignage.

« qui sont dénommés sur une table de marbre, posée en-dehors, à  
« côté de la grande grille, joignant leur sépulture. » *L'Abbaye et les  
Statues de Fontevrault (Revue de l'Anjou, 1854, t. 1<sup>er</sup>). — Notice sur  
l'Abbaye de Fontevraud*, par P.-J. Dulaure.

<sup>1</sup> Blanche d'Harcourt, abbesse en 1391, morte en 1431.



Fr. VOELCKER, phot., Saumur

TOMBEAUX DE RICHARD CŒUR DE LION ET D'ÉLÉONORE DE GUYENNE

« La partie de l'église dans laquelle les tombes royales  
« furent situées à l'origine était appelée le *Cimetière des*  
« *Rois*. Les écrivains modernes le placent dans la nef,  
« mais l'analogie d'autres mausolées royaux rend la ques-  
« tion très discutable. Nicquet, écrivant à une époque à  
« laquelle cet emplacement pouvait très bien avoir été  
« encore conservé par la tradition, dit : « Il s'étendait  
« contre le grand pilier le plus éloigné de l'autel. » Main-  
« tenant les seuls piliers dans l'église se trouvent dans  
« le chœur et sous la tour centrale. A nouveau, en parlant  
« des obsèques de Jeanne, la sœur de Richard, Nicquet  
« dit que son corps fut déposé *dans le chœur*. Il semble-  
« rait donc que le *Cimetière des Rois* fût situé quelque  
« part à l'extrémité ouest de cette partie de l'édifice.  
« Quant à la disposition corrélatrice des tombes, on peut  
« supposer en partie, d'après les vœux exprimés par les  
« défunts, en partie d'après une tradition qui avait sur-  
« vécu jusqu'à l'époque de Nicquet, que Richard I<sup>er</sup> repo-  
« sait aux pieds de Henri II, Jeanne aux pieds d'Éléonore  
« et Raymond de Toulouse à ceux de Jeanne.

« En 1504, l'Abbesse Renée de Bourbon<sup>1</sup> se mit à modi-  
« fier les dispositions intérieures de l'église, en plaçant  
« une grande grille<sup>2</sup> pour séparer le *Chœur de l'Autel*

<sup>1</sup> Renée de Bourbon, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, abbesse de Fontevrault, 23 septembre 1491, morte le 8 novembre 1534; pendant treize ans elle gouverna les deux abbayes; sous son gouvernement l'abbaye se renouvela fort avantageusement; elle recut, à cet effet, compliments et visites de souverains. Ainsi, en 1517 (6 juin), François I<sup>er</sup> vint lui rendre visite accompagné de la reine, la régente, Louise de Savoie, et plusieurs seigneurs et dames de la Cour.

Elle eut pour successeurs Louise de Bourbon (1535-1575), qui acheva les travaux commencés par Renée de Bourbon, et Eléonore de Bourbon (1575-1611), qui agrandit encore le monastère et embellit l'église.

Le chiffre de Louise de Bourbon (1543) orne la belle porte rehaussée d'arabesques à l'entrée de la salle capitulaire et décore sur l'élégant pavage les armes de la Maison de Bourbon : de France avec bâton alaisé de gueules, posé en bande en abîme.

<sup>2</sup> « Cette grille, dit M. d'Espinay, orne aujourd'hui la cour d'entrée  
« de la Préfecture d'Angers. — Pour faire face à ces dépenses,

« du *Chœur des Dames*. Ce faisant, elle jugea nécessaire  
« de déplacer les tombes royales en les transportant dans  
« la *Clôture des Religieuses*. Elle les garda bien, en  
« effet, « près du même pilier » ; mais Henry, Richard,  
« Éléonore et Jeanne furent placés l'un près de l'autre,  
« quoique Raymond et Isabelle fussent rapprochés de la  
« grille. La disposition des corps semble avoir été aussi  
« changée, et il est plus que douteux que le vrai corps ait  
« été placé sous la vraie statue correspondante; en effet,  
« les tombes exhausées de Henri, de Richard, d'Éléonore  
« et de Jeanne, dit Nicquet, étaient vides.

« En 1563<sup>1</sup>, l'Anjou fut ravagé par les Huguenots, et il  
« est probable qu'il en résulta quelque dommage<sup>2</sup> pour  
« l'Abbaye et les tombes en question.

« En 1638<sup>3</sup>, l'Abbesse Jeanne-Baptiste de Bourbon se  
« mit à modifier encore plus les dispositions du chœur.  
« Elle érigea un avant-mur dans le style de la Renaissance  
« et ouvragé avec soin; mais était-ce pour remplacer la  
« totalité ou une partie de la grille de Renée, ou comme  
« une addition à cette grille, cela ne ressort pas clairement  
« de la relation de Nicquet. En tout cas, en creusant les  
« fondations, elle fut obligée de déplacer à nouveau les  
« tombes royales. Bien pis! les statues de Jeanne et de  
« Raymond, couchées sans doute comme les autres, furent  
« brisées et remplacées par d'autres représentant (sans

« Renée de Bourbon dut vendre sa vaisselle d'argent et les objets  
« précieux dont lui avaient fait présent des princes généreux et des  
« membres de sa famille. » (*Histoire de l'Ordre de Fontevault*, par  
le P. Honorat Nicquet, tome IV, ch. xxix.)

<sup>1</sup> Au mois d'avril 1562, les Huguenots vinrent ravager cette province (Jean Hirsch, *les Antiquités de l'Anjou*, p. 220 et suiv.

<sup>2</sup> Bibl. nat. Carte de Fontevault, tome II, fol. 289-1.

<sup>3</sup> Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille naturelle de Henri IV et de Charlotte des Essarts de Romorantin, élue en 1637, morte le 16 janvier 1670, qui succéda à Louise de Bourbon-Lavedan (1611-1637), et prit le titre de *Chef et Générale* de l'Ordre; sous son gouvernement discuté s'élevèrent de vives contestations entre les Religieuses et l'Ordre fut désormais réglé par la Réforme de Sixte IV.

« doute en marbre) le comte et sa mère à genoux. Dans  
« cette nouvelle attitude Raymond était figuré se frappant  
« la poitrine en signe de repentir pour avoir embrassé la  
« religion luthérienne hérétique. L'Abbesse Jeanne-Bap-  
« tiste plaça les six autres statues dans une construction  
« massive de la Renaissance<sup>1</sup> qu'elle fit bâtir à leur  
« intention contre le mur du nord dans le chœur, et il est  
« possible qu'elles reçurent alors une nouvelle couche de  
« peinture et une nouvelle dorure. L'Abbesse envoya un  
« dessin de ce tombeau (copié d'après l'original exécuté par  
« son dessinateur officiel) à l'héraldiste anglais Sandford,  
« qui le publia dans son *Histoire généalogique des Rois*  
« *d'Angleterre* (Londres 1677). On y voit les statues  
« de Henri, d'Éléonore, de Richard et d'Isabelle, reposant  
« l'une à côté de l'autre dans une crypte profonde et voutée,  
« et devant elles se trouvent les images agenouillées de  
« Raymond et de sa mère se faisant face. Il est possible  
« que les tombes (comme étant distinctes des statues)  
« aient été couchées dans la partie basse de ce monument;  
« mais il est plus probable qu'elles furent détruites.

« Quant aux restes des corps qui furent alors découverts,  
« on les enterra à quelques pas du nouveau tombeau que  
« Sandford décrit comme un *cénotaphe*.

« Après cela on aurait pu penser qu'il serait du moins  
« permis à ces princes infortunés de reposer en paix.

« Bien au contraire ! leurs aventures ne faisaient que  
« commencer. En 1793, l'abbaye<sup>2</sup>, comme tant d'autres à

<sup>1</sup> « Nous sommes au xvii<sup>e</sup> siècle. Les rois sont placés sous une  
« arcade resplendissante d'or, de marbres de toutes couleurs ornés  
« de sujets allégoriques et de festons dans le style le plus pompeux  
« et le plus faux du jour, sur un tombeau en forme d'autel. » Cou-  
« rajod, p. 555.

<sup>2</sup> Fontevault comptait encore 57 prieurés avec 1.500 religieuses,  
environ, en dehors de l'abbaye qui en renfermait 160 à 180 et une  
vingtaine de moines ; les revenus étaient estimés à 100.000 livres.  
L'Ordre avait des couvents en Angleterre, en Espagne et même en  
Sicile. Chaudreau écrit en 1779 : « On voit encore à Messine un mo-  
nastère des Filles de Fontevault. » La dernière Abbesse a été la

« la même époque, fut supprimée. Cela se fit progressi-  
« vement et les événements qui se succédèrent n'ont pas  
« besoin d'être relatés<sup>1</sup>. On en arriva aux pires extrémités<sup>2</sup>,  
« lorsque les révolutionnaires, rendus furieux par le  
« caractère particulièrement aristocratique de ce monas-  
« tère, se précipitèrent dans l'enceinte avec des bâtons et  
« des haches et portèrent la dévastation dans tous les coins,  
« dévastation qu'ils annonçaient aux gens du dehors par  
« les cris : « La royale abbaye est enfin à bas ! » L'église  
« naturellement devint la scène de sauvages violences,  
« dont l'un des objets principaux fut la grande tombe  
« royale. On brisa les statues de Raymond et de Jean ; et  
« comment les quatre autres statues purent échapper, il  
« est impossible de l'expliquer, à moins qu'elles n'aient  
« dû leur salut à leur position plus retirée dans les pro-  
« fondeurs de la crypte. On est dans le doute sur la question  
« de savoir ce qu'il advint des restes des corps, à supposer  
« qu'il en existât. Les uns dirent qu'ils furent dispersés ;  
« d'autres qu'ils furent bien dispersés en effet, mais réunis  
« ensuite et remis en place. Suivant une version plus tard,  
« au cours de certains travaux dans l'église, un com-  
« mandant à Fontevault aurait découvert les restes de  
« Richard et le cœur de Jean.

« D'après d'autres bruits, cette dernière relique aurait été  
« donnée au cardinal Wisemann, qui résidait alors dans  
« le voisinage, et la dépouille mortelle envoyée à Londres.

baronne de Pardaillan d'Antin, née en 1725, fille du duc d'Antin d'Epéron, petit-fils du duc d'Antin, qui était le seul enfant légitime de M<sup>me</sup> de Montespan ; à la Révolution, cachée d'abord à Angers dans la maison Beauvoy (cour Saint-Laud), elle se réfugia chez une amie et mourut à Paris, âgée de 73 ans (peut-être à l'Hôtel-Dieu), le 20 décembre 1797.

<sup>1</sup> Le 15 janvier 1791, Perrin, maire de Fontevault, signifia à M<sup>me</sup> Julie-Sophie-Gillette de Gondrin de Pardaillan d'Antin que l'Assemblée nationale avait supprimé son titre et sa charge d'Abbesse, et le 20 juin 1792 il vint saisir le mobilier du monastère, dont la vente des immeubles avait été ordonnée le mois précédent.

<sup>2</sup> *Rapports sur les Archives de la préfecture de Maine-et-Loire*, par Paul Marchegay. — Bibliothèque de l'École des Chartes, 1<sup>re</sup> série, t. III, p. 412.

« Cependant l'antiquaire M. Deville<sup>1</sup> déclare qu'un maçon, « qui était présent lors de l'ouverture du tombeau de « Richard en 1793 et qu'il avait interrogé à ce sujet, lui « aurait dit qu'on n'avait pas même découvert un seul « ossement. »

Qu'il me soit permis d'ouvrir à ce propos une parenthèse : voici le texte même du passage auquel M. Hallett fait allusion et qui est tiré de l'ouvrage de M. Achille Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen* (édition de 1837, p. 164).

« Étant à Fontevrault, écrit cet antiquaire, j'interrogeai « à plusieurs reprises le maçon qui avait fouillé, en 1793, « la tombe de Richard, pour savoir quel avait été le résultat « de cette recherche. Il persista à m'assurer que l'on n'avait « absolument rien trouvé, pas même d'ossements, soit que « cet homme craignit de me dire la vérité, soit, plutôt, « qu'on n'eût pas creusé jusqu'à la fosse où était placé le « cercueil. » D'autre part, M. Louis Courajod, dans son article très étudié *Les sépultures des Plantagenets à Fontevrault*<sup>2</sup>, semble émettre des doutes à ce sujet. « Nous « croyons, dit cet écrivain, qu'on a dû revenir à la charge « et que l'appât de richesses enfouies fit violer en secret le « sol du cimetière. On en tira, en effet, des ossements « attribués tous naturellement aux plus célèbres des per- « sonnages inhumés. Il circule en Angleterre et en France « des crânes de Richard et des cœurs de Henri II. L'attri- « bution qu'on donne à ces restes humains est purement « arbitraire. »

M. Deville, qui s'était attaché avec un intérêt particulier à l'étude des restes et des monuments funéraires de Richard

<sup>1</sup> Achille Deville, célèbre antiquaire, né et mort à Paris (1789-1875), correspondant de l'Institut, fondateur et directeur du Musée des Antiquités de Rouen (1831-1848), auteur de nombreux et remarquables ouvrages sur l'archéologie normande, en particulier du livre intitulé *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*.

<sup>2</sup> Article déjà cité, page 556, note 2.

Cœur-de-Lion, a donné de très curieux documents à cet égard.

« Le cœur de l'*Achille normand*, dit-il<sup>1</sup>, était seul  
« déposé dans son tombeau (dans la Cathédrale de Rouen).  
« Richard, en mourant, avait ordonné que son corps fût  
« porté à *Fontevrault* et enseveli aux pieds de son père  
« Henri II<sup>2</sup>; ses entrailles, sa cervelle et son sang à Poi-  
« tiers. Il avait légué son cœur à la ville de Rouen, à rai-  
« son de l'affection particulière qu'il portait aux Normands,  
« dit un de ses historiens, *propter præcipuam dilec-*  
« *tionem quam adversus Normanos gerebat*, « en remem-  
« brance d'amour », comme s'exprime la *Chronique de*  
*Normandie*.

La même *Chronique* ajoute : « Et sont intitulez ces vers  
« de luy fais en un tabel assis devant sa représentation  
« (statue de Richard) en la dicte église de Notre-Dame de  
« Rouan ou (au) costé devers le revestuaire. »

Voici les six derniers vers (bien curieux) de cette longue épitaphe :

Pictavis exta ducis sepelis rea terra kalucis  
Corpus dat claudi sub marmore fons ebraudi  
Neustria tuque tegis cor expugnabile regis  
Sic loca per trina se sparsit tanta ruina  
Nec fuit hoc funus cui sufficeret locus unus.  
Ejus vita brevis cunctis plangetur in evis.

« Le Poitevin ensevelit les entrailles du duc; la terre  
« coupable de Chaluz livre son corps à *Fontevrault*, qui  
« l'enferme sous le marbre. Et toi, Normandie, tu couvres  
« le cœur indomptable du Roi. C'est ainsi que cette grande

<sup>1</sup> *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, par A. Deville, membre des Sociétés des Antiquaires de Normandie, de France, de Londres et d'Ecosse, 1<sup>re</sup> édition, Rouen, 1837, p. 159.

<sup>2</sup> « Afin que la mort réunit du moins ceux que la vie n'avait pu « lier d'affection, » comme le remarque malicieusement M. Godard-Faultrier dans son volume *L'Anjou et ses Monuments*.

« ruine est partagée entre trois lieux différents : il n'était pas de ces morts qu'un seul lieu pût contenir<sup>1</sup>. »

Ajoutons, détail bien bizarre, que, suivant l'usage de l'époque, le corps de Richard Cœur-de-Lion avait été mis dans du sel et cousu dans un cuir de bœuf.

Quant à M. Deville, il eut, comme il le dit lui-même dans une édition postérieure de l'ouvrage déjà cité, « l'insigne bonheur de découvrir le 31 juillet 1838, sous le dallage du sanctuaire de la Cathédrale (de Rouen), à l'endroit où le clergé de 1736 avait fait placer une inscription commémorative, la statue et le cœur de Richard Cœur-de-Lion<sup>2</sup>. »

Cette découverte a été d'autant plus heureuse que depuis 1736<sup>3</sup>, époque à laquelle l'autre statue de Rouen disparut, l'unique effigie de Richard était celle de Fontevrault, que M. Deville avait étudiée sur place et fait graver dans ses *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « L'usage, dit M. Deville, de partager ainsi les restes des morts et de les inhumér en différents lieux ne paraît pas remonter, pour les princes normands, au-delà de Henri 1<sup>er</sup>, décédé en 1135. »

<sup>2</sup> Le 6 avril, jour anniversaire de la mort de Richard Cœur-de-Lion, on célébrait une messe pour le repos de son âme dans l'église de Rouen. Le souvenir de ce prince était resté cher aux chanoines de la Cathédrale, moins à cause de ses hauts faits et même de sa qualité de roi, qu'en raison de sa libéralité envers eux.

« Le vainqueur de Saladin devait leurs prières à 300 muids de vin qu'il leur avait libéralement départis. Nous devons dire cependant, à l'honneur et à la gloire des chanoines, que, depuis bien longtemps, ils ne buvaient plus du vin du roi Richard lorsqu'ils disaient encore des prières pour lui. Il est vrai que le vainqueur de Saladin, étant à Bordeaux, avait, par mesure de précaution, légué un revenu de 30 livres angevines pour la nourriture des deux prêtres de la Cathédrale, qui diront la messe pour le salut de son âme et de celle de son père et de son frère Henry, inhumé dans la Cathédrale. » *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, par feu A. Deville, 3<sup>e</sup> édition, revue et publiée, avec notes et additions, par F. Bouquet (Paris, 1881, p. 35.)

<sup>3</sup> « J'ai pu dessiner, en 1829, dit M. A. Deville, dans ses *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen* (édition de 1833, p. 159), cette dernière figure, un de nos plus précieux restes d'antiquités. »

<sup>4</sup> En 1733, le mausolée de Richard avait été mis en pièces ; mais les chanoines firent graver à l'endroit où avait reposé la statue de ce



Nous verrons plus loin que M. Cecil Hallett dit que la statue de Richard à Fontevault est certainement très différente de l'autre effigie à Rouen, près de laquelle son cœur était inhumé. « Le Richard normand, a écrit M. Cou-  
« rajod, nous semble inférieur en intérêt à celui de Fon-  
« tevrault, car il dut être refait après l'incendie de la  
« Cathédrale, en 1200. C'est en vain qu'après les avoir  
« visités et comparés tous deux, nous avons cherché à éta-  
« blir l'identité de l'un par l'autre. Le Richard de Rouen  
« ne ressemble nullement à celui de Fontevault. . . .  
« Quant à ce dernier, le visage en a été trop mutilé pour  
« qu'il puisse, après les restaurations, donner une ressem-  
« blance bien exacte. Toutefois, le marteau qui le défigura  
« n'a pu enlever toute trace d'énergie et de personnalité. »

De son côté M. Deville, à propos de la statue de Rouen, s'exprime ainsi avec sa grande autorité : « Malgré la roi-  
« deur du dessin et une certaine sécheresse de travail, cette  
« statue est extrêmement remarquable pour l'époque. Elle  
« prouve quels progrès les arts avaient faits depuis le  
« xi<sup>e</sup> siècle, où la statuaire, en particulier, était descen-  
« due si bas. Elle a dû être exécutée dans la dernière année  
« du xii<sup>e</sup> siècle et ne peut être sortie que d'une des mains  
« les plus habiles du temps<sup>1</sup>. »

roi, couchée en habits royaux sur son mausolée, l'épithape suivante :

*Cor Richardi regis Angliæ  
Normaniæ ducis  
Cor leonis dicti  
Obiit anno  
M. C. X. C. I. X.*

Cœur de Richard, roi d'Angleterre, duc de Normandie, dit Cœur-de-Lion. Il mourut l'an 1199.

<sup>1</sup> « Quelles pensées, dit M. Godard-Faultrier dans ses *Comtes Plantagenets*, n'inspire pas ce monument de la fin du xii<sup>e</sup> siècle ?  
« Face à face avec cet intrépide croisé, vous sentez les siècles finir  
« sous vos pas ; vous vivez de sa vie ; vous combattez dans ses  
« rangs. Les sables brûlants du désert scintillent à vos yeux, les tur-  
« bans voltigent sous vos pas au vent de la bataille, et l'ombre du  
« grand Saladin plane sur la tombe de Richard, comme le trophée  
« de sa gloire ! »

Reprenons la suite de l'intéressant article de M. Cecil Hallett : « Après la suppression, dit-il, de l'Abbaye, « l'église tomba presque en délabrement et les quatre « statues restantes furent transportées dans le prieuré de « Saint-Laurent, qui fut lui-même démoli peu après, et on « rapporta les statues à l'Abbaye. On les plaça dans la « Tour d'Evraud, où elles demeurèrent 18 ans.

« En 1804, l'Abbaye fut transformée en maison de cor-  
« rection et, avant 1816, les statues furent enlevées de la  
« Tour d'Evraud, dont on avait sans doute besoin pour  
« quelque service pénitentiaire, et déposées dans une cave  
« d'un des bâtiments contigus. Telle est du moins l'his-  
« toire que l'on peut déduire de divers récits séparés.  
« Comme la cave renfermait un puits, les statues se trou-  
« vaient exposées à la tendre (?) clémence des prisonniers  
« qui venaient là puiser de l'eau. C'est dans ce misérable  
« réduit qu'elles furent découvertes en 1816 par la per-  
« sonne qui, mieux que tout autre, était apte à s'occuper de  
« l'affaire, et cela tant par sa science incomparable dans  
« cette branche particulière de l'archéologie que par sa  
« nationalité, en tant qu'Anglais.

« Charles Alfred Stothard, travaillant alors à son grand  
« ouvrage « Statues monumentales de la Grande-Bretagne »,  
« était venu à Fontevrault dans l'intention formelle de  
« découvrir, si possible, les tombeaux des Plantagenets et de  
« les comprendre dans cette œuvre. On croyait alors qu'ils  
« avaient été détruits et grande dut être sa joie en les  
« découvrant. Il ne les trouva pas cependant intacts,  
« puisque certains fragments gisaient dans la cave, sans  
« doute après avoir été brisés par les prisonniers... Un  
« des résultats de sa visite à Fontevrault peut être cons-  
« taté par les admirables gravures contenues dans son  
« ouvrage les *Statues monumentales*; un autre fut l'idée  
« qu'il suggéra, à savoir que le gouvernement devrait

« obtenir la translation des statues à l'Abbaye de West-  
« minster.

« Quelque opinion que l'on ait sur cette proposition, il ne  
« faut pas oublier qu'à cette époque il semblait y avoir  
« peu de chance que les statues fussent traitées convena-  
« blement par les autorités françaises, qui les avaient laissé  
« tomber dans un si misérable état : ajoutons qu'au  
« temps de Georges III le goût n'était pas aussi éclairé que  
« de nos jours.

« L'idée de transférer les statues à Westminster n'était  
« pas nouvelle, car elle avait déjà été agitée avant la Révo-  
« lution. Pendant nos guerres avec Napoléon elle avait  
« naturellement sommeillé ; mais alors Waterloo procura  
« la paix aux deux pays et des négociations furent enta-  
« mées avec le gouvernement français. En ce qui concerne  
« Louis XVIII lui-même<sup>1</sup>, il n'y aurait pas eu de difficul-  
« tés. Ses ministres, néanmoins, durent s'incliner devant  
« le sentiment public, et les négociations échouèrent.  
« L'échec fut attribué au fait qu'elles avaient été con-  
« duites par un canal trop politique, mais il n'est pas pro-  
« bable qu'une correspondance directe entre le Prince  
« Régent et le Roi de France eût abouti à un meilleur  
« résultat.

« Cependant la proposition de Stothard servit à attirer  
« l'attention sur le fait que les statues étaient dans une  
« condition honteuse et, en 1819, on les transporta dans  
« l'église abbatiale et on les déposa vraisemblablement  
« dans la place qu'elles occupent encore à présent. On  
« prétend que le gouvernement anglais renouvela alors  
« sa requête, mais sans plus de succès. La situation des  
« statues, en effet, était loin d'être satisfaisante. Il est

<sup>1</sup> Ce furent les judicieuses observations présentées alors par Bodin et le baron de Wismes, qui déterminèrent l'opposition et le refus des ministres de Louis XVIII, MM. Lainé et Decazes.

« vrai qu'elles étaient réintégrées dans l'église; mais elles  
« se trouvaient reléguées dans un coin obscur, et on  
« prétendit qu'elles étaient traitées avec bien peu de res-  
« pect par les touristes qui s'en servaient comme de bancs.  
« Montalembert déclare expressément qu'elles étaient  
« dans une mauvaise condition, lorsqu'il les vit en 1831.  
« Est-ce pour des motifs de ce genre ou bien le gouver-  
« nement anglais avait-il été réellement affecté par la pro-  
« position que lui avait suggérée Stothard? Toujours est-il  
« que, quelque temps après 1830, on remit sur le tapis  
« l'idée de transporter les statues des Rois Angevins à  
« Westminster.

« Mais Louis-Philippe n'était pas plus à même que les  
« Bourbons d'y acquiescer. En France comme en Angle-  
« terre se manifestait un mouvement d'intérêt en faveur  
« des choses du moyen âge, intérêt auquel les leçons pro-  
« fessées par Thierry, Guizot et Sismondi avaient donné  
« une teinte de patriotisme; et les statues étaient plus  
« éloignées que jamais de quitter le sol français. Alors  
« les choses prirent une tournure assez inattendue. Le  
« gouvernement français, maintenant pénétré de la cons-  
« cience de ses responsabilités dans cette affaire et dési-  
« reux d'agir et même de montrer le vif intérêt que lui  
« inspiraient ces statues, les transporta à Paris en 1846,  
« ou, suivant Montalembert, à Versailles, avec l'intention de  
« les placer dans le Musée du Louvre. C'est ainsi que le  
« juste courroux des habitants de l'Anjou fut détourné  
« de notre Gouvernement sur le leur propre. Heureuse-  
« ment leurs doléances furent soutenues successivement  
« par deux membres du Ministère, dont l'un était membre  
« de la Société d'Archéologie d'Angers; et le roi Henri II,  
« son épouse, son fils et sa bru refirent le voyage de la  
« capitale à Fontevault, non toutefois avant que la  
« seconde République eût succédé à Louis-Philippe et que

« la République elle-même fût tombée sous la domination  
« de Louis-Napoléon, le prince-président. »

Encore une digression à ce passage pour rappeler que les statues des Plantagenets furent, en 1846<sup>1</sup>, enlevées de Fontevrault et transportées *au Louvre* pour orner le *Musée des Souverains*, que Louis-Philippe avait eu l'idée de créer, comme complément du Musée de Versailles. Le Ministre de l'Intérieur, département dont dépendait la maison centrale de Fontevrault, avait donné son assentiment à ce que ces effigies de Rois Angevins fussent déli-  
vrées à l'Intendant de la Liste civile.

Cette singulière décision provoqua une vive émotion en Maine-et-Loire, et la *Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, avec l'autorité qui lui appartenait, s'en fit l'écho. Dans sa séance du 7 février 1846 elle émit le vœu : « Que ces monuments fussent maintenus  
« à Fontevrault ; que la chapelle où ils étaient placés fût  
« rendue au culte et conservée aux Arts ; enfin, que des  
« moulages en fussent seulement faits pour le Musée  
« national et pour la collection archéologique départemen-  
« tale de la ville d'Angers. » Ce vœu fut transmis au préfet de Maine-et-Loire.

Le 6 mars suivant, M. de Beauregard, le président de la Société, ayant fait part à ses collègues de l'insuccès des démarches tentées par l'administration préfectorale, l'assemblée manifesta ses vifs regrets de voir notre ville privée de la possession de monuments qui sont d'un immense intérêt par la place qu'ils occupent dans l'histoire locale. Elle crut au moins devoir insister sur le vœu qu'elle avait précédemment émis, à savoir que les musées

<sup>1</sup> Le Ministre de l'Intérieur avait approuvé le projet de translation malgré les avis contraires de M. Bellon, préfet de Maine-et-Loire, et du directeur de l'établissement pénitentiaire, qui écrivaient alors à Paris : « Ces statues sont plus convenablement placées à Fontevrault  
« que partout ailleurs. »

d'Angers reçussent de « la Liste civile » des plâtres moulés sur ces statues.

Le Gouvernement, mal inspiré, avait passé outre à ces justes réclamations, et M. Jacquet, mouleur du Louvre, prenant possession des statues au nom du Directeur des Musées royaux, était venu les enlever à la hâte, presque nuitamment, comme à la dérobée.

Le 8 mai 1846, M. Godard-Faultrier, rapporteur de la Commission, qui comprenait en outre MM. de Beauregard et de Contades, adressait au Ministre de l'Intérieur la réclamation suivante :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« *La Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts*  
« *d'Angers*, qui s'intéresse à la conservation des monu-  
« ments historiques du département de Maine-et-Loire,  
« a l'honneur de vous exposer qu'elle a vu, avec la plus  
« extrême surprise et avec le plus vif regret, enlever de  
« Fontevrault, où elles attireraient l'attention des touristes  
« et des antiquaires, les statues de Henri II et de Richard  
« Cœur-de-Lion, *comtes d'Anjou* et rois d'Angleterre,  
« ainsi que celles de la célèbre Éléonore d'Aquitaine et  
« d'Isabeau d'Angoulême. Dépaysées, comme elles le  
« sont à cette heure, ces statues perdent leur intérêt, et  
« la Société ne comprend pas ce que les Musées royaux  
« peuvent beaucoup gagner en les possédant...

« Ajoutons que, si ce déplacement est dommageable au  
« point de vue de l'histoire, il ne l'est pas moins au bien-  
« être de la localité ; par suite de l'établissement des che-  
« mins de fer on pouvait légitimement espérer que les  
« visites des voyageurs à Fontevrault se multipliant pro-  
« fiteraient à la commune.

« Attendu ces motifs, la Société, Monsieur le Ministre,  
« vous prie instamment de vouloir bien donner les ordres  
« nécessaires pour faire opérer le rétablissement desdites

« statues à Fontevrault, ancienne Abbaye, que l'on pouvait appeler autrefois le « Saint-Denis » des Plantagenets, et dont l'église, loin qu'on dût la dépouiller de ses richesses archéologiques, mériterait à tous égards d'être rendue par vous, Monsieur le Ministre, *en son entier* au culte et aux Arts, car ne perdons pas de vue qu'une partie de l'histoire d'Angleterre a ses origines dans ce qui nous reste du vieux Fontevrault. »

De son côté, « le Comité des Monuments historiques » protesta également, et le Conseil général de Maine-et-Loire émit un vote énergique en faveur de la restitution à Fontevrault et aux Angevins de ces statues de rois et d'anciens comtes, qui constituent pour les annales de l'Anjou de glorieuses pièces justificatives.

Dans sa séance du 11 décembre 1846, M. Godard-Faultrier, à propos d'un bruit d'après lequel l'Angleterre aurait eu des visées sur les statues des Plantagenets, rappela que ces rois, « en venant chercher leur dernier asile sur cette terre qui fut le berceau de leur illustre race, lui ont légué leurs monuments d'une manière irrévocable et sacrée! » Il ajouta que « la Société, qui n'avait pas hésité à revendiquer contre la Liste civile elle-même les droits imprescriptibles de l'Anjou à la possession des monuments de Fontevrault, saurait montrer la même énergie à l'égard de l'Angleterre ».

La Société, consultée, décida que la Commission antérieurement nommée maintiendrait énergiquement ses réclamations, et elle l'autorisa à faire toutes les démarches nécessaires pour en assurer la réussite.

Au mois de juillet 1847, M. Godard-Faultrier, dans une séance de la Commission archéologique, signalait une noble protestation de M. de Montalembert à la Chambre des Pairs, contre la translation des tombeaux des Plantagenets à Paris, et il ajoutait : « Espérons que la voix de M. de Montalembert, si favorablement accueillie à la

« Chambre haute, aura le pouvoir de nous faire rendre  
« ces monuments de notre glorieux Anjou. »

Il appartenait en effet au brillant orateur, au remarquable publiciste chrétien, à l'auteur du livre *Catholicisme et Vandalisme dans l'Art* et du bel ouvrage *Les Moines d'Occident*, d'élever la voix en faveur de ces glorieux tronçons princiers de pierre et de bois, de ces souverains en exil ballottés de tous côtés. Voici la protestation de M. de Montalembert au Parlement dans la séance du 26 juillet :

« Je veux parler de la transplantation des tombeaux de  
« deux rois et de deux reines d'Angleterre qui étaient  
« dans l'église où ils avaient été enterrés, à Fontevraud,  
« en Anjou, et qui ont été transportés, je ne sais en vertu  
« de quelle autorité, à Paris, pour être mis à Versailles.  
« Je ne sais pas d'abord si on avait le droit d'enlever ces  
« statues à l'endroit où elles étaient, à l'église de Fontevraud  
« qui appartient à l'État. Et surtout j'en conteste la  
« convenance, j'entends la convenance historique et artistique.  
« Il ne s'agit de rien moins que de Richard Cœur-de-Lion,  
« de Henri II, d'Éléonore d'Aquitaine et d'Isabelle d'Angoulême.  
« Ces tombeaux devaient rester où ils avaient été construits,  
« c'est-à-dire à Fontevraud, c'est-à-dire en Anjou, près du  
« berceau de la Maison des Plantagenets, au cœur de leurs  
« possessions, dans une abbaye que ces rois et ces reines  
« avaient entourée de leur affection spéciale et qui était  
« pour eux ce que Saint-Denis était pour les rois de France.

« J'ai vu, il y a quinze ans, ces tombes dans leur église;  
« malheureusement, il ne reste de cette belle église qu'une  
« abside, qui sert de chapelle à la Maison centrale de détention.  
« J'y ai vu ces statues; j'ai déploré leur abandon; je l'ai signalé;  
« je pensais, comme tout le monde, qu'elles méritaient  
« d'être préservées, surveillées avec soin; car ce sont de  
« belles statues des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles,

« très rares, comme il n'en existe peut-être pas dix en  
« France ; en les signalant et en les admirant, je comptais  
« les retrouver dans le site qui leur convient : car, qui  
« est-ce qui irait chercher le tombeau de Richard Cœur-  
« de-Lion à Versailles ? Richard Cœur-de-Lion et Ver-  
« sailles, ces mots *hurlent* vraiment de se trouver ensemble ;  
« qu'y a-t-il de commun entre Richard Cœur-de-Lion et  
« Versailles ? Cependant, ces statues sont à Paris ; on les  
« restaure ; *c'est une chose qui m'effraie toujours quand*  
« *j'entends parler de statues et de monuments en res-*  
« *tauration* ; mais enfin, si cette réparation est faite, tant  
« bien que mal, j'espère que tout le monde appréciera la  
« convenance qu'il y a à ne faire qu'en mouler des modèles  
« pour le musée historique de Versailles et à restituer ces  
« originaux à l'église pour laquelle ils ont été faits et d'où  
« ils n'auraient jamais dû sortir. »

Deux mois plus tard (20 septembre), le Conseil général de Maine-et-Loire était également saisi de la question. Voici comment s'exprime le compte rendu de cette séance :

« *Statues de plusieurs rois d'Angleterre déposées à*  
« *Fontevrault.* — Un membre fait connaître au Conseil  
« que ces statues, qui étaient renfermées depuis des siècles  
« dans l'église de l'ancienne abbaye de Fontevrault, qui  
« appartiennent par conséquent à la ville de ce nom et au  
« département de Maine-et-Loire, ont été dernièrement  
« enlevées de l'église, emballées dans des caisses et diri-  
« gées ensuite sur Paris, à *la grande surprise* de ceux  
« qui ont connu cet enlèvement. Elles doivent être dans ce  
« moment dans un des musées royaux. Il croit que le  
« département a été *spolié (sic)* de monuments qu'il était  
« fier de posséder. Il réclame l'appui du Conseil général  
« pour obtenir leur réintégration dans l'église de Fonte-  
« vrault.

« Un second membre appuie le même vœu. Fontevrault  
« a été le *Saint-Denis des Plantagenets*. Ces monuments

« appartiennent à son église; ils en faisaient partie. L'intérêt historique, comme l'intérêt départemental, commandent de protester contre la spoliation qui est portée à la connaissance du Conseil.

« M. le Préfet s'associe aux sentiments qui viennent d'être manifestés; mais il ne peut accepter une expression trop sévère et, du reste, qui a été employée pour caractériser l'enlèvement dont il s'agit... On peut exprimer au point de vue historique des regrets à la suite de la mesure qui a été prise; le patriotisme départemental peut élever des réclamations, manifester des désirs de réintégration, mais il ne peut pas faire davantage.

« Le vœu ainsi modifié *est émis* par le Conseil. »

L'Anjou ne fut pas seul à élever la voix contre l'enlèvement. M. de Guilhermy se fit l'écho de nombreuses et retentissantes protestations, en faisant la description des statues tombales des Plantagenets dans les *Annales archéologiques*, où leurs images furent reproduites artistiquement. De son côté, « le Comité des Monuments historiques », institué près du Ministère de l'Intérieur, et dont plusieurs membres, tels que MM. Mérimée, Lenormand et Leprévost, se rendirent en Maine-et-Loire à cette époque, protesta aussi avec énergie et réclama le prompt retour des statues royales à l'Abbaye.

Enfin, à la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 1848 de la Commission archéologique, l'infatigable antiquaire, M. Godard-Faultrier, donnait lecture d'une lettre de M. de Falloux. « Je n'oublie pas, disait le Ministre de l'Instruction publique, que je suis membre de la Société archéologique d'Angers et, à ce titre, je m'occuperai avec bien du plaisir de la restitution des statues de Fontevrault. » L'éminent homme d'État, dont le vaste esprit savait embrasser, avec les conceptions de la haute politique, des questions qui à d'autres auraient pu sembler d'ordre secondaire, usa de sa puissante influence pour faire réintégrer dans leur province les

augustes exilés, et les Plantagenets reprirent leur place dans l'Abbaye de Fontevrault en septembre 1849, à la grande joie des habitants, si heureux de revoir leurs vieux princes de pierre ou de bois, qu'ils entouraient d'une affection particulière.

« Les monarques angevins, continue M. Cecil Hallett, « avaient été troublés une demi-douzaine de fois, et, cependant, même alors leur repos n'était pas assuré. Un « voyageur anglais, en 1866, dit-on, au retour d'une excursion sur les bords de la Loire, écrivit à la *Pall Mall Gazette* et suggéra naïvement, comme si c'était une idée « neuve et originale, que le don des statues royales fait à « l'Angleterre par l'Empereur Napoléon III serait un acte « gracieux.

« Ces mots, qui firent, paraît-il, leur chemin jusqu'à « l'*Univers illustré*, furent probablement répétés dans « les cercles influents. En tout cas ils ne trouvèrent point « mauvais accueil, car notre Ministre des Affaires Étrangères ne laissa pas oublier sa demande déjà formulée « tant de fois, et cela au moment où Paris n'était occupé « que de son Exposition du Champ-de-Mars, dont le « succès ne pouvait être compromis par un refroidissement quelconque dans les amicales relations avec « l'Angleterre. Soit en conséquence de ces considérations, « soit, comme il serait plus agréable de le supposer, par « un *sentiment de haute courtoisie*, l'Empereur offrit « alors effectivement les statues royales à la Reine Victoria.

« Mais l'opposition à leur translation éclata avec encore « plus de vivacité qu'auparavant. Lorsque l'ordre vint du « Secrétaire d'État, le fonctionnaire dont c'était le devoir « de les remettre refusa de le faire.

« L'Empereur avait, en effet, excédé ses pouvoirs légitimes. Le principe, exprimé par l'article 525 du Code « Napoléon, à savoir que les statues sont immeubles par

« destination, si elles occupent des niches construites  
« exprès pour les loger, avait été subséquemment étendu  
« aux statues sur piédestal ou autrement, pourvu que l'in-  
« tention de toujours laisser ces statues en place fût ma-  
« nifeste dès le principe.

« Or, une telle évidence ne pouvait certes faire défaut,  
« lorsqu'il s'agissait de tombes; mais, même en laissant  
« ce point de côté, le statut qui les faisait immeubles par  
« destination, et dont elles avaient joui avant la Grande  
« Révolution, n'avait été abrogé par aucun acte légal, de  
« sorte que clairement on ne pouvait les aliéner sans le  
« consentement des Chambres; et, d'un autre côté, même  
« si ces statues ne sont pas au sens juridique des  
« immeubles par destination, aucun acte législatif n'au-  
« rait pu aliéner des œuvres d'art qui avaient toujours été,  
« en un sens, des apanages de la couronne de France et  
« qui étaient aussi protégées par les principes du *Droit*  
« *civil*. L'opposition que fit à leur enlèvement la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts*<sup>1</sup> du départe-  
« ment de Maine-et-Loire, qui adressa une pétition contre  
« le projet au Ministère, fut soutenue par toutes les classes  
« élevées de l'Anjou et aussi par l'opinion publique prise  
« dans son ensemble en France, et l'Empereur se vit obli-  
« gé d'écrire à la Reine et de la prier de le dégager de sa  
« promesse. Inutile d'ajouter que sa requête fut agréée, Sa  
« Majesté la Reine « n'étant pas désireuse qu'une injure  
« fût infligée en son nom aux vœux patriotiques et pieux  
« des rois, ses illustres prédécesseurs de *la Maison d'An-*  
« *jou.* »

<sup>1</sup> Voir pour la part très active prise par la Société dans cette campagne angevine de protestation l'article si documenté *Les Statues de Fontevrault et la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, par M. G. d'Espinay, président honoraire de cette Société, qui, avec une équité parfaite, a fait preuve de justice distributive à l'égard de tous les soldats de cette vigoureuse levée de boucliers pour s'opposer à la cession des tombeaux des Plantagenets à l'Angleterre. (*Revue de l'Anjou*, mars-avril 1902.)

« La question fut, paraît-il, soulevée encore une fois  
« dans le parlement anglais, mais sans résultat. La lettre  
« de la Reine l'a réglée une fois pour toutes, espérons-le,  
« et les statues pourront goûter enfin le repos.

« Le transport de ces images de pierre à l'Abbaye de  
« Westminster ne fut jamais désirable à aucun point  
« de vue, et la translation des restes de Napoléon de  
« Sainte-Hélène à Paris ne saurait offrir un parallèle  
« vrai. Ce fait, comme Édouard l'a prouvé, ne fut  
« que la mise à exécution du désir bien connu qu'avait  
« exprimé le grand Empereur, tandis que le vœu des  
« Rois Angevins, en tant qu'il fut jamais exprimé, était  
« d'être inhumés, non pas en Angleterre, mais à Fontevault.

« Aussi longtemps, a écrit John Richard Green, que  
« nous pouvons les contempler à travers cette grille de fer  
« à Fontevault, nous aurons quelque chose pour nous  
« rappeler qu'il y eut un siècle de l'histoire d'Angleterre  
« pendant lequel ses rois étaient *français*. . . . quelque  
« chose pour dire pourquoi ce fut sous ces rois *français*  
« que nous arrivâmes à être séparés de la France et comment  
« il advint que l'Angleterre fut redevable de son  
« unité nationale et de sa Grande-Charte à un pouvoir  
« exercé sur elle par des étrangers! »

« Après toutes les vicissitudes qu'elles ont subies, on  
« pourrait supposer que les statues ne sont plus que des  
« blocs informes. Loin de là, au contraire, et une description  
« de leur condition présente ne sera peut-être pas mal  
« accueillie.

« Que le fait soit dû ou non à quelque jeu de lumière  
« filtrant à travers les petites fenêtres de l'abside et éclairant  
« leur antique costume, elles donnent l'impression de  
« statues colossales, à l'exception de celle d'Isabelle.  
« Cependant la plus grande, celle de Richard, ne mesure,  
« dit-on, que six pieds; on assure que l'image qui

« représente Isabelle est en bois<sup>1</sup>, les autres étant en  
« pierre de taille; et elles ont toutes l'apparence d'avoir  
« été repeintes trois ou quatre fois.

« Une planche dans l'*Édition de luxe* de Stothard (1876)  
« montre la première peinture de la statue de Henri et les  
« secondes peintures des quatre; et cette seconde colora-  
« tion diffère d'une autre décrite dans l'ouvrage de Mont-  
« faucon, *la Monarchie française* (1730).

« Mais, en dépit de ces changements de couleurs, leurs  
« vêtements rouges, bleus et verts, parsemés de fleurs et  
« de devises, sont maintenant comme estompés et ne  
« donnent plus qu'un soupçon de ces teintes ternies par le  
« temps et la poussière. Ce qu'elles étaient, ces statues, au  
« temps de leur splendeur, on peut s'en faire une idée par  
« la planche dans l'ouvrage de Stothard déjà cité. Le cos-  
« tume des deux reines est moitié royal et moitié religieux.  
« Elles portent la robe flottante avec la ceinture, le man-  
« teau, la mentonnière, le voile et la couronne. Les mains  
« d'Isabelle sont croisées sur la poitrine, mais celles  
« d'Éléonore tiennent un livre ouvert (sans doute de dévo-  
« tion), bien que ses yeux soient fermés par la mort. Le  
« livre et les mains qui le soutiennent à moitié sont des  
« restaurations faites après la visite de Stothard en 1816,  
« mais on peut les justifier par les planches déjà citées  
« dans les ouvrages de Sandfort (1677) et de Montfau-  
« con (1730). Dans son ensemble, et en particulier dans  
« les lignes de la draperie, la statue d'Éléonore, en se pla-  
« çant au point de vue de l'art, est la plus belle des quatre.  
« Les deux rois portent, en plus du surcot, la tunique,

<sup>1</sup> « C'est l'assertion d'Édouard. Sur ce point Stothard observe le  
« silence. D'autres auteurs, en outre d'Édouard, avancent qu'une des  
« statues est en bois, mais ils désignent celle d'Éléonore. Probable-  
« ment ils veulent dire l'effigie d'Isabelle, comme les noms ont été  
« transposés. » — Note de M. Cecil Hallett.

M. Courajod, lui, dit en parlant de la statue d'Éléonore, qu'elle est  
en tuf blanc (p. 546), et, à propos de celle d'Isabelle : « Elle est en  
bois. » p. 550.

« la dalmatique et le manteau, quelques-uns de ces vêtements indiquant, comme ils le font encore au couronnement de nos rois, le caractère spirituel de la fonction royale<sup>1</sup>. Ils portent la couronne et le sceptre, ainsi que des éperons; et leurs gants ont chacun au dos une petite bosse ronde représentant un bijou, emblème de souveraineté, qui se trouve aussi sur la statue du roi Jean, à Worcester. La position du sceptre est digne de remarque. Il n'est pas tenu à la main, le bras recourbé, mais il est pressé sur le milieu de la poitrine par la main droite, tandis que la main gauche repose croisée sur le corps. Dans les deux statues, la main droite et le sceptre sont eux-mêmes des restaurations effectuées depuis 1816. En effet, pour Richard, le travail est, de toute apparence, postérieur à 1873, puisque Édouard n'en fait pas mention; c'est aussi d'une valeur douteuse en tant que restauration, car, comme le prouvent avec évidence les dessins de Stothard, cette statue ne montrait pas antérieurement (comme le faisait celle de Henri) des marques de support pour un sceptre sur la poitrine. Les sceptres avaient manqué pendant deux siècles, si on peut s'en fier à l'autorité des planches de Montfaucon et de Sandfort. La couronne de Henri, plus brisée que les autres, avait été réparée, avant 1816, au moyen de plâtre. A son côté gauche est déposée une grande épée qui n'est pas ceinte, mais avec le baudrier enroulé autour du fourreau. Sa statue est peut-être la plus intéressante des quatre, non seulement à cause de la célébrité du souverain, mais parce que (si l'on excepte les statues debout de Henri I<sup>er</sup>

<sup>1</sup> « Henri est représenté avec la *chlamyde*. Cette forme du manteau ne dépasse pas le XII<sup>e</sup> siècle. Si la figure était du XIII<sup>e</sup>, nous la verrions avec la chape, qui revêt Richard. C'est presque la seule différence à indiquer dans les costumes des deux rois, mais elle est caractéristique. » Courajod, déjà cité, p. 543. — La différence dans le costume de ces deux Plantagenets se remarque aussi dans leurs sceaux respectifs.

« et de la reine son épouse à Rochester,) elle est la plus  
« ancienne de la série des images en pierre qui ont per-  
« pétué le souvenir de la royauté anglaise.

« Les quatre têtes reposent sur des coussins, mais il n'y  
« a ni lions, ni autres animaux contre leurs pieds; les  
« souverains morts sont représentés étendus sur des  
« bières richement drapées, dont les deux extrémités sont  
« légèrement soulevées. Par suite, il est tentant de suppo-  
« ser (comme Stothard l'a suggéré pour Henri II) que ces  
« tombeaux représentent bien l'attitude des corps dans  
« les cercueils; mais la statue d'Isabelle ne fut exécutée  
« qu'après que le corps eut été enlevé de son premier lieu  
« de repos, soit huit ans après sa mort. Quant à ce qui a  
« trait à Henri II, la comparaison des divers récits de ses  
« obsèques faits par d'anciens chroniqueurs va contre la  
« théorie de Stothard. Le résultat d'une telle comparaison  
« est admirablement énoncé dans l'ouvrage de Miss Nor-  
« gate, *l'Angleterre sous les Rois Angevins*, qui donne la  
« description de ce qui forme peut-être les obsèques les  
« plus effroyablement pittoresques que connaisse l'his-  
« toire. Au lieu d'être inhumé pour reposer au milieu  
« d'une pompe voulue et royale (comme sa tombe, suivant  
« la théorie ci-dessus énoncée, en serait l'indice), Henri  
« fut enseveli en grande hâte, avec des ornements impro-  
« visés rapidement et avec difficulté, la couronne même  
« sur la tête du mort ayant été composée, dit-on, avec la  
« frange dorée arrachée à la robe d'une dame. La théorie  
« de Stothard est en effet basée sur Matthieu Paris, mais  
« le récit des funérailles fait par ce dernier diffère des  
« autres et peut (comme Édouard le suggère) avoir été  
« écrit d'après l'examen de la statue. »

Nous interrompons un instant l'article de M. Hallett  
pour faire remarquer que sur ce curieux sujet des obsèques  
de Henri II Plantagenet deux versions contradictoires  
sont en présence. L'une s'appuie sur le récit de Matthieu

Paris<sup>1</sup>, qui copia la chronique de Roger de Wendover<sup>2</sup> et s'inspira de Benedictus Petroburgensis<sup>3</sup>, pour donner à ce convoi funèbre le caractère de pompeuses obsèques et en faire une sorte de marche triomphale; l'autre invoque les témoignages de Roger de Hoveden<sup>4</sup>, de Giraldus Cambrensis<sup>5</sup> et de l'Anonyme de Laon, pour prouver au contraire l'abandon lamentable dans lequel mourut ce monarque et la simplicité (peu digne d'un tel roi) avec laquelle on procéda en toute hâte à des funérailles improvisées. C'est cette dernière version, adoptée par l'éminent historien de *la Conquête de l'Angleterre*, Augustin Thierry<sup>6</sup>, acceptée aussi par M. Louis Courajod dans l'étude déjà citée<sup>7</sup>, à laquelle se rallie également M. Cecil Hallett.

« L'application, continue M. Hallett, de la théorie de  
« Stothard aux deux autres statues peut jusqu'à un cer-  
« tain point être justifiée par les faits qui se produisirent  
« à l'ouverture du tombeau du roi Jean à Worcester,  
« lorsqu'une étonnante ressemblance fut remarquée entre  
« la statue et le corps du défunt. Si la théorie est admise,  
« les insignes de la royauté portés par la statue de Richard  
« représentent ceux qui furent employés à Winchester en  
« 1194, à l'époque de son second couronnement, et avec  
« lesquels on sait qu'il fut inhumé.

<sup>1</sup> *Grandes Chroniques de Matthieu Paris*, traduction de Huillard-Bréholles, t. II, p. III.

<sup>2</sup> *Chronica sive flores historiarum* (Rogerii de Wendover) nunc primum edid. H. O. Coxe. Londini 1841, t. II, p. 444.

<sup>3</sup> *Vita Henrici II, Angliæ Regis*, apud *Rerum gallic. script.*, t. XVII, p. 490 (Benedictus Petroburgensis).

<sup>4</sup> *Annal. pars posterior* apud *Rerum anglicarum script.* Ed. Savile, Francofurti 1601, p. 654.

<sup>5</sup> *Rer. gall. script.* t. XVIII, p. 157-158, et *Chron. Laudun.* ibid., p. 707. (Giraldus Cambrensis.)

<sup>6</sup> *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, par Augustin Thierry, t. III, p. 342, édit. de 1838.

<sup>7</sup> Courajod, *Gazette des Beaux-Arts*, 1867, p. 512.

« La théorie est au moins intéressante en ce qu'elle vise  
« la valeur des quatre statues par rapport à la ressemblance.  
« En ce qui regarde Isabelle, la ressemblance est peut-être  
« discutable, pour une raison déjà mentionnée, et par ail-  
« leurs Édouard a déclaré que la figure d'Éléonore est de  
« convention. La statue de Richard est aussi certainement  
« très différente de son image d'albâtre à Rouen<sup>1</sup>, lors-  
« qu'on inhuma son cœur. Mais l'assertion concernant  
« Éléonore est dénuée de preuves et il est possible que la  
« statue de Richard à Rouen ait été faite après la recons-  
« truction de la cathédrale, travail qui eut lieu au  
« XIII<sup>e</sup> siècle. On peut difficilement, d'ailleurs, mettre en  
« doute que, pour ces quatre statues à Fontevrault, on ait  
« eu à tout le moins l'intention de rendre la ressemblance<sup>2</sup>  
« aussi bonne que le permettaient les circonstances et  
« l'habileté de l'artiste. Jusqu'à quel point la tentative  
« réussit et jusqu'à quel point on arriva à reproduire la  
« stature réelle des rois, nous n'en pouvons juger que  
« d'après les descriptions des originaux (c'est-à-dire des  
« souverains mêmes) que nous ont léguées les chroni-  
« queurs, puisqu'il est impossible de présenter les corps  
« mêmes comme termes de comparaison; mais quiconque

<sup>1</sup> « Montfaucon, dit M. A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, pages 33 et 34 (édition postume, 1881), a donné dans ses *Monuments de la Monarchie française* le dessin de la statue de Richard et de celle de Henri-le-Jeune, qui existaient encore de son temps. Malheureusement ces dessins ne paraissent pas avoir été faits avec l'exactitude que réclament ces sortes de monuments. C'est un reproche fondé que l'on a souvent adressé au savant bénédictin. Le portefeuille de Gaignières : *Recueil de Gaignières*, t. XII, Bibl. Nat., Cab. des est., conservé à la bibliothèque d'Oxford, nous en montre une image plus fidèle. »

<sup>2</sup> « Nous ne croyons pas que la figure de Henri soit un portrait dans la véritable acception du mot... La statue est plus grande que nature et l'on n'y retrouve ni la petite taille ni l'obésité si connue du roi. Nous ne nierons pas cependant qu'on remarque ici la carrure des épaules mentionnée dans le portrait laissé par un chroniqueur contemporain (Giraldus Cambrensis, t. XVIII des *Hist. de France* p. 138), et que l'absence de barbe, à une époque où elle était portée, semble indiquer la volonté de traduire une physionomie individuelle. » — Courajod, déjà cité p. 542-543.

« a regardé avec attention à travers la grille de fer ces  
« formes sculptées, si pleines d'expression et de caractère,  
« sentira que, si on rejette leur témoignage, sur la ques-  
« tion de la ressemblance et de la présence des princes  
« Angevins à Fontevrault, aucune autre preuve, en tous  
« cas, plus convaincante ne pourrait être fournie.  
« On a jusqu'ici supposé que l'attribution traditionnelle  
« faite à chacune des quatre statues est authentique; mais,  
« si on se rappelle leur histoire, il devient évident que  
« cette supposition ne doit pas être faite à la légère. Il est  
« très possible que les inscriptions originales, même en  
« admettant qu'elles aient survécu aux vicissitudes par  
« lesquelles les tombeaux ont passé, aient elles-mêmes  
« été déplacées. Ainsi les statues furent toutes réunies  
« dans une même crypte lors de la construction élevée par  
« l'Abbesse Jeanne-Baptiste, et les inscriptions (dont les  
« copies en français existent dans *le Recueil de Gaignières*  
« à la « Bibliothèque Nationale ») paraissent avoir été  
« séparées du monument. Le fait que l'attribution depuis  
« 1793 n'a pas été toujours la même que celle d'aujourd'hui  
« est indiqué par un passage de l'ouvrage de Bodin,  
« *Recherches historiques sur l'Anjou* (1821), dans lequel  
« la statue, maintenant appelée celle d'Isabelle, est décrite  
« comme étant celle d'Éléonore et *vice versa*, anomalie  
« qu'on a tenté d'expliquer par la théorie du changement  
« de place des inscriptions (quelles qu'elles fussent) au  
« temps de la visite de Bodin, mais qui est au moins  
« curieuse, parce que sa visite ne peut avoir été très  
« éloignée de celle de Stothard, qui donne la même attri-  
« bution aux statues et aux restes des rois que celle qui  
« est admise aujourd'hui. Les vues de Bodin ne sont pas  
« anormales en elles-mêmes, si l'on reconnaît que la statue  
« qui passe pour celle d'Isabelle est d'un art inférieur à  
« l'autre et qu'on peut supposer qu'elle lui est antérieure,  
« en se plaçant sur ce seul terrain. Une remarque sem-

« blable pourrait s'appliquer à la statue, appelée celle de  
« Richard, par rapport à celle qui passe pour représenter  
« Henri II, la dernière étant reconnue supérieure à la  
« première, excepté pour la proportion des épaules<sup>1</sup>.

« Quelle évidence alors, peut-on demander, pourrait  
« être donnée en faveur de l'attribution maintenant adoptée  
« en général? Il y a l'évidence qu'on peut tirer de Nicquet,  
« dont l'ouvrage fut publié en 1642, trois ans après les  
« changements opérés par l'Abbesse Jeanne-Baptiste, et qui  
« eurent pour résultat de détruire les statues de Raymond  
« de Toulouse et de sa mère Jeanne et de les remplacer  
« par des statues agenouillées. Si donc il n'y avait que six  
« statues de souverains en tout, les quatre qui restent,  
« étant couchées, doivent représenter Henri, Richard,  
« Éléonore et Isabelle. L'attribution admise de nos jours  
« pour les deux statues de femmes ne peut s'étayer  
« beaucoup sur le costume, mais elle peut s'appuyer sur  
« la gravure et la description, non seulement dans Mont-  
« faucon (1730) mais encore dans Sandford, et cette  
« théorie est aussi vieille au moins que 1677. Quant aux  
« deux rois, le costume n'est pas encore de grand secours,  
« mais l'attribution qui les concerne repose non seulement  
« sur la planche de Montfaucon, mais encore sur les des-  
« criptions de la tombe de Henri que l'on trouve chez les  
« anciens chroniqueurs. Matthieu Paris, en outre, affirme  
« que Henri fut inhumé l'épée au côté et le sceptre à la  
« main; et, si on pouvait prouver que (comme le suppose  
« Édouard) sa description du mort était basée sur un  
« examen de la statue, son affirmation serait concluante,  
« puisqu'il y a une épée le long de la statue qui passe pour  
« celle de Henri, mais qu'il en manque une à la statue qui  
« passait pour être celle de Richard, alors que, pour le

<sup>1</sup> C'est aussi l'avis de M. Courajod, qui dit (p. 5 et 6) : « D'un  
« travail moins rude que la statue de Henri, celle de Richard nous  
« paraît moins satisfaisante au point de vue de l'art. »

« sceptre dans la main du premier, on a déjà prouvé que  
« son authenticité est douteuse en tant que restauration<sup>1</sup>.

« On prend plus de soin aujourd'hui des statues royales  
« qu'à aucune époque depuis la suppression de l'Abbaye.  
« On ne peut même les photographier sans autorisation  
« préalable du directeur de la prison (une précaution  
« inspirée toutefois moins par amour des rois que par  
« peur de la *chambre noire*).

« Elles sont protégées, au sens propre du mot, à la fois  
« contre les prisonniers et contre les touristes, par une  
« grille en fer d'une rigidité indiscutable. Cependant, il  
« est difficile de rester satisfait de leur condition actuelle,  
« à moins d'appartenir à cette école de gens adonnés à  
« l'esthétique, qui refusent d'effacer le badigeonnage sur  
« une fresque sous prétexte que, bien que le badigeonnage  
« détériore la fresque, l'effacer serait détruire une phase  
« dans l'histoire du mauvais goût. Les bières sculptées  
« des rois reposent maintenant sur le sol, mais l'imagi-  
« nation prend son vol vers les temps où elles étaient  
« surélevées sur des tombes-autels (comme Nicquet nous  
« l'apprend incidemment, quand il dit qu'elles l'étaient  
« avant l'œuvre accomplie par l'Abbesse Jeanne-Baptiste).  
« En outre, deux des tombes, dit-on, portaient des épi-  
« taphes, parmi lesquelles celle de Henri II est ainsi rédigée,  
« une phrase de Nicquet laissant entendre que ces lignes  
« sont antérieures aux changements opérés par cette  
« Abbesse :

<sup>1</sup> « On n'a jamais mis en doute, écrit M. Courajod (p. 543), l'au-  
« thenticité traditionnelle de nos statues, ni la justesse de leur  
« attribution. Si la tradition offrit jamais quelque garantie, c'est  
« quand elle s'attache à de grands souvenirs et qu'elle est, comme  
« ici, gardée par de nombreuses mémoires qui en font un culte.  
« L'Abbaye, au moyen âge, était trop fière de ses tombeaux pour les  
« oublier ou les confondre, et, depuis l'époque où les souvenirs  
« s'altèrent et se rompent, nous avons des documents qui nous  
« désignent et nous décrivent chaque personnage et chaque tom-  
« beau. »

Rex Henricus eram : mihi plurima regna subegi,  
Multiplicique modo duxque comesque fui.  
Cui satis ad votum non essent omnia terræ  
Climata, terra modo sufficit octo pedum.  
Qui legis hæc, pensa discrimina mortis et in me  
Humanæ speculum conditionis habe.  
Sufficit hic tumulus, cui non suffecerat orbis :  
Res brevis ampla mihi, cui fuit ampla brevis.

« Lignes qui, si elles ne sont pas particulièrement  
« brillantes, offrent toutefois de l'intérêt, parce qu'elles ren-  
« ferment une pensée qui a été exprimée avec plus de talent  
« dans un passage célèbre de Shakespeare. La tombe de  
« Richard passe pour avoir été dorée et pour avoir eu  
« au-dessus d'elle, peut-être sur une tablette suspendue,  
« les vers suivants, qui, quoique douteux sous le rapport  
« de la quantité, ne sont pas dépourvus d'esprit :

Scribitur hoc Tumulo, rex auree, laus tua tota  
Aurea, materiæ conveniente notâ.  
Laus tua prima fuit Siculi, Cyprus altera, dromo  
Tertia, caravana quarta, suprema Joppe.  
Suppressi Siculi : Cyprus pessumdata ; dromo  
Mersus ; caravana capta : retenta Joppe.

« Nicquet donne la première de ces épitaphes (moins  
« la dernière ligne), mais pas la seconde, qui a été  
« empruntée à Sandford. Le dernier donne les deux et  
« laisse entendre qu'il les a eues d'un moine de Fontevrault  
« appelé Pavillon. Restaurer les épitaphes<sup>1</sup> ou bien placer  
« les statues sur des tombes-autels de faux style moyena-  
« geux serait absurde ; mais il ne saurait y avoir d'objec-  
« tion, assurément, à les dresser aux frais de l'Angleterre  
« sur des socles érigés à neuf et d'exécution franchement  
« moderne.

<sup>1</sup> Lors d'une récente visite à Fontevrault, nous avons été pénible-  
ment surpris de constater que les inscriptions sur les tablettes, aux  
pieds de Henri II et de Richard Cœur-de-Lion, ne portent pas, après  
le titre de Roi d'Angleterre, la mention élémentaire et indispensable  
de : *Comte d'Anjou*. Lacune étrange!

« En outre, leurs pieds, bien qu'ils soient tournés vers  
« l'autel d'après la disposition actuelle de l'église, sont  
« cependant dans la direction de l'ouest, contrairement à  
« un ancien sentiment très honorable se rapportant à  
« l'inhumation des chrétiens; et même, bien que ce soit  
« les statues des souverains, et non leurs corps, qui sont  
« ainsi disposées, le sentiment des convenances exige  
« qu'elles soient tournées de manière à faire face à l'est.  
« Enfin, les statues ne sont pas à leur place dans cette  
« petite chapelle ouvrant du transept sud et elles devraient  
« être transportées dans le chœur. Il est vrai que, dans  
« l'état actuel des choses, tout changement de ce genre  
« serait difficile. Cela constituerait une intervention dans  
« les exigences que comporte la chapelle d'une prison,  
« dont la partie *est* doit être remplie de bancs, à moins  
« cependant que les tombes fussent placées dans les bas-  
« côtés; mais la meilleure solution serait de rendre la  
« vaste nef à ses usages sacrés. La reine Victoria, en  
« dégageant Napoléon III de sa promesse, ajouta une  
« requête, à savoir que l'église de l'Abbaye royale fût  
« rendue au culte catholique et que les statues des souve-  
« rains anglais fussent remises dans la position qu'elles  
« ont occupée dans l'édifice pendant plus de cinq siècles.  
« Il est étrange qu'un vœu émanant d'une pareille source  
« et ayant un tel objet n'ait pas été exaucé à ce moment-là.  
« Qu'il ait été oublié par la suite au milieu du cliquetis  
« de la guerre et du changement de gouvernement, il n'y  
« a là rien de surprenant. Est-ce trop d'espérer que, dans  
« quelque temps futur, le plus courtois des peuples, qui  
« n'est jamais insensible à l'évocation d'une idée, se laisse  
« émouvoir jusqu'à accéder à la requête de la reine Victoria  
« — sinon en souvenir de Celle dont le droit à l'hommage  
« dominait les rivalités entre les nations, du moins sur  
« une nouvelle demande de la part de son fils, le roi  
« Édouard VII? »

Il est intéressant de constater que l'érudit archéologue, faisant abstraction de sa qualité d'Anglais (et pour un habitant du Royaume-Uni il a double mérite à le faire), s'élève dans cette étude au-dessus de toute question de nationalité, semblant guidé uniquement par la recherche de la vérité et l'amour de la science. C'est ainsi que très loyalement M. Cecil Hallett reconnaît d'une part que la translation des statues royales des Plantagenets à Westminster n'était pas désirable, que ces rois *angevins* étaient *essentiellement continentaux*, qu'ils considéraient l'Angleterre surtout comme une source de revenus, que leur vœu avait bien été d'être inhumés à Fontevrault, en terre *angevine* et *française*, que, d'autre part, on n'a jamais eu en France plus d'égards à aucune époque que de nos jours pour les effigies tombales de ces souverains.

Par ailleurs, n'est-ce pas une dure leçon pour nous, peuple catholique, qu'une nation protestante, par la voix d'un de ses savants, nous invite à rendre l'église abbatiale au culte catholique? Mais il est préférable pour notre amour-propre national de ne pas insister. Dans le même ordre d'idées je crois intéressant de donner ici quelques extraits d'une lettre que m'écrivait dernièrement M. Cecil Hallett sur la question qu'il a consciencieusement étudiée et prise très à cœur.

« Il est fort regrettable que la nef de la splendide  
« église abbatiale ait été séparée du chœur et affectée au  
« logement des prisonniers. Elle devrait être rendue assu-  
« rément à sa destination primitive, comme elle constitue  
« (ainsi que je l'ai appris dans l'ouvrage « *L'architecture*  
« *byzantine en France* » par M. Félix de Verneille) un  
« des édifices les plus intéressants de votre pays. Un ins-  
« tant j'ai pensé qu'il serait peut-être possible d'organiser  
« en Angleterre un mouvement en faveur de la restaura-  
« tion de l'Abbaye, comme elle contient les sépultures de  
« deux rois d'Angleterre; et, à cet effet, j'ai pris l'avis



« d'un ami anglais qui, s'il avait voulu, aurait été en situa-  
« tion de provoquer un mouvement de ce genre; mais il  
« me répondit — peut-être avec raison — qu'il serait im-  
« possible de susciter dans le public anglais assez d'intérêt  
« pour cette cause, parce que, quoique les tombeaux de  
« ces rois et de ces reines se trouvent à Fontevrault, leurs  
« corps ont été déplacés à l'époque de la Révolution. Vous  
« me parlez de votre intention d'entretenir de mon article  
« de la « XIX<sup>m</sup> Century » *la Société d'Agriculture, Sciences*  
« *et Arts d'Angers*. Serait-il alors possible de saisir votre  
« Compagnie de cette question, à savoir : tenter de rendre  
« au culte la nef de l'église abbatiale de Fontevrault? On  
« se figurerait volontiers que cette grande Société (qui a  
« rendu dans le passé des services *signalés* en empêchant  
« la translation à Londres des tombeaux des Plantagenets)  
« aurait le pouvoir de persuader le gouvernement français  
« de loger dans d'autres bâtiments les prisonniers de Fon-  
« tevrault et de restaurer cette église d'une manière digne  
« d'un monument aussi magnifique et aussi intéressant.

« Si la restauration de cet édifice s'effectuait quelque  
« jour, on pourrait peut-être s'occuper d'un autre projet  
« que j'aimerais à voir se réaliser, soit de transférer les  
« tombeaux des Plantagenets de la petite chapelle du tran-  
« sept, où ils sont aujourd'hui, à une place plus hono-  
« rable dans le chœur, qui est encombré, à présent, par  
« les bancs des prisonniers. »

Cette dernière proposition n'est pas nouvelle, ajouterons-  
nous ; car, dès 1867, à la fin de son article, dans la *Gazette*  
*des Beaux-Arts*, M. Courajod écrivait : « Le directeur de  
« l'établissement pénitentiaire, juste appréciateur des  
« grandes choses qu'il conserve, M. Christaud, prépare à  
« ces statues, dans les absides du chœur restauré, un asile  
« définitif. La Commission des Monuments historiques a  
« les yeux fixés sur l'Abbaye. Viennent les subventions  
« publiques, et Fontevrault rétabli offrira à nos statues une

« hospitalité qui ne leur fera pas regretter celle de Westminster. »

Serions-nous à la veille de voir enfin entrer dans le domaine de la réalité un projet mis en avant il y a quelque quarante ans<sup>1</sup> ?

En effet, dans un rapport de l'an dernier au Conseil Général, M. le Préfet de Maine-et-Loire, en mentionnant au Chapitre II « Encouragement aux Lettres, aux Sciences et aux Arts », la visite faite à Fontevrault par M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, constatait que l'église est actuellement occupée par des magasins et un dortoir et que trois étages y ont été établis du sol aux voûtes ; il ajoutait que des négociations allaient avoir lieu entre l'Administration des Beaux-Arts et le Ministère de l'Intérieur, les deux administrations intéressées, et il espérait que, par suite d'un accord à intervenir entre elles, on arriverait à rendre au monument son aspect primitif.

Par ailleurs, la Société, qui a toujours montré tant de sollicitude pour les vieux monuments de notre Anjou, formulait, sur la proposition d'un de ses membres, dans sa séance du 9 février 1903, le vœu suivant<sup>2</sup> :

« *La Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, fidèle à la mission qui lui incombe de veiller sur les monuments historiques qui sont la gloire de l'Anjou, émet le vœu que les administrations compétentes fassent disparaître l'aménagement actuel qui divise en plusieurs étages la nef de l'église abbatiale de Fontevrault et que les murs séparant la nef du chœur

<sup>1</sup> Ces lignes étaient écrites, lorsque le Ministère de l'Intérieur a enfin envoyé au Directeur de la Maison centrale de Fontevrault l'ordre de faire évacuer les locaux pénitentiaires (dortoirs et magasins) ; de son côté, l'Administration des Beaux-Arts (*Monuments historiques*) serait sur le point d'entreprendre les travaux nécessaires pour dégager l'intérieur de l'édifice.

<sup>2</sup> Ce vœu, que nous avons eu l'honneur de présenter, fut lu alors par M. Bodinier, sénateur, président de la Société, et adopté à l'unanimité, séance tenante.

« soient abattus, de manière à rendre à ce magnifique  
« édifice son aspect primitif. »

Si cet heureux résultat pouvait être obtenu, il serait alors souhaitable que les statues de ces monarques fussent retirées de la petite chapelle obscure du transept, où elles sont fâcheusement reléguées aujourd'hui, et placées dans les absides du chœur ou dans la nef, sur des socles d'un style simple et imposant à la fois. En un mot, rien ne devrait être négligé, au point de vue de l'esthétique, pour que ces célèbres Plantagenets, dont l'Angleterre et l'Anjou peuvent également s'enorgueillir à juste titre, aient enfin à Fontevault un mausolée digne de l'illustration qui entoure leur nom dans l'histoire.

Alors, l'ère des vicissitudes et des pérégrinations étant close pour les royales voyageuses, ces augustes images de pierre pourraient enfin jouir, espérons-le, d'un long et paisible repos.